

Sommaire

A.G. DE L'ANEF DU 20 SEPTEMBRE 2008 ..	1
C.A. DE L'ANEF DU 10 OCTOBRE 2008	5
ENSEIGNEMENTS-SÉMINAIRES	9
APPELS À CONTRIBUTIONS	37
FORUM.....	45
COLLOQUE.....	47
LIVRES	51
Comptes rendus.....	51
Parutions	79
PÉRIODIQUES	93
RÉSEAUX.....	99
STATUTS	109
ADHÉSION, ABONNEMENT	111
BULLETIN DE COMMANDE	113



Assemblée générale de l'ANEF

20 septembre 2008

RAPPORT MORAL : COMPTE RENDU DES ACTIVITÉS DE L'ANEF 2007-2008

1. Suite de la journée ANEF-EFiGiES « Rapports de pouvoirs à l'université »

– Invitation de CLASCHES et de l'ANEF par l'Observatoire de la Parité (voir le compte rendu dans le bulletin n° 55).

– Publication du compte rendu de la Journée (qui sera terminé pour le prochain bulletin).

– À noter le n° 55 de la revue *Mouvements* sur l'université et ses dysfonctionnements, avec notamment un article de Christelle Hamel (voir la rubrique « Forum » dans ce bulletin).

2. Liens ANEF-EFiGiES

– Des journées de professionnalisation ont été organisées.

– Un tarif préférentiel (10 €) pour l'adhésion à l'ANEF des EFiGistes a été instauré. Un bulletin d'adhésion avec une case à cocher sera édité.

– Dans le bulletin de l'ANEF, il faudra créer une nouvelle rubrique : « Résumé des thèses soutenues ».

3. Activités internationales

– Nicky Le Feuvre présente l'évolution des réseaux européens. AOIFE va disparaître au profit d'une nouvelle structure. Il y avait trois structures au niveau de la Communauté européenne : ATHENA

(programmes d'enseignement), WEAVE (doctorant-e-s) et WISE (liste de discussion anglophone, fédérant des individu-e-s). Elles vont fusionner dans ATGENDER, qui sera lancée à la prochaine Conférence (Utrecht, juin 09). L'appel à participer à sa fondation est terminé au 15 septembre. Pour l'adhésion : un formulaire à remplir (promesse d'adhésion, individuelle ou institutionnelle) à ATGENDER sur le site d'Athena3 : (www.athena3.org). L'ANEF pourrait adhérer (500 ₪). Voir le texte fondateur de cette nouvelle organisation dans le présent bulletin, rubrique « Réseaux ».

– 5^e Congrès des Recherches féministes dans la francophonie plurielle à Rabat du 21 au 26 octobre. L'ANEF avait proposé la tenue d'une table ronde sur les études féministes, mais la proposition a été inscrite dans un atelier. La table ronde aura lieu (sur proposition de Francine Descarries de l'UQAM). Françoise Picq fera un compte rendu pour l'ANEF. Plusieurs membres de l'ANEF vont à Rabat.

4. Commission publications

– Dominique Fougeyrollas présente la collection « Bibliothèque du féminisme », qui existe depuis quinze ans maintenant, dont dix ans chez L'Harmattan. Elle a publié une quarantaine d'ouvrages, à raison de deux à trois par an (voir liste complète dans ce bulletin, rubrique « Livres »).

Les plus récents sont : *Black Feminism*, une anthologie du féminisme africain-américain (avec une introduction d'Elsa Dorlin), *La famille et l'État dans La République de Jean Bodin* (traduit de l'italien) de Ginevra Conti Odorisio, *Décoloniser l'imaginaire. Du réalisme magique dans l'œuvre de Maryse Condé*, Sylvie Germain, Marie NDiaye, de Katherine Roussos.

Les prochains seront *Politiques migratoires et emplois de service en Italie et en France*, de Francesca Scrinzi, *Formation de l'État d'Israël et place des femmes*, d'Isabelle Lacoue-Labarthe, un recueil de textes d'Arlette Gautier, un recueil de textes de Pauline Schmitt.

Le chiffre des ventes est honorable pour une collection dans le domaine des sciences sociales avec 300 ventes en moyenne, déjà 500 pour *Black Feminism* (paru en mars 2008).

– Le Bulletin de l'ANEF (Nicole Décuré)

Le premier numéro de 2008 vient de paraître. On a un certain retard, on ne reçoit pas assez d'informations. Il est difficile de faire trois numéros par an. Les enseignements ont été retirés du bulletin pour aller sur le portail de Simone-SAGESSE. Mais cela n'a pas fonctionné. Le bulletin coûte cher mais les adhérentes y tiennent (seules HUIT ont préféré la version électronique). Certaines fonctions traditionnelles du Bulletin sont remplies désormais par d'autres voies, comme les annonces du RING. En revanche, il n'y a que dans le Bulletin de l'ANEF qu'on trouve les comptes rendus de livres, de colloques, les sommaires de livres et de périodiques, certains enseignements et séminaires, etc.

– Le site

La maintenance est assurée professionnellement mais la mise en ligne est très peu faite. Très peu d'informations sont mises en ligne par les membres du C.A., l'annuaire n'est pas rempli, même par des membres du C.A. qui ont l'impression de ne pas savoir le faire. Par ailleurs sur différents points il peut faire double emploi avec le RING et avec la liste Etudes féministes-L. Il faudra repenser la conception du site.

RAPPORT FINANCIER

– L'ANEF a touché, comme chaque année, une subvention du Service des Droits des femmes et de l'Égalité. Mais cette année nous avons reçu une subvention supplémentaire, accompagnée d'une demande précise : effectuer une veille sur les formations universitaires à l'égalité hommes/femmes. Nous devons donc faire effectuer ce travail précis et justifier le paiement correspondant.

– Adhésions : une baisse du nombre d'adhérentes (55 avec les cotisations du jour). Cela correspond peut-être à ce que beaucoup

peuvent avoir eu l'impression de payer leur cotisation en participant au soutien pour le procès.

ELECTIONS DU C.A.

- 18 candidatures pour 12 postes
- 37 votes (soir 67,2 % quand même !!!)
- 5 bulletins nuls

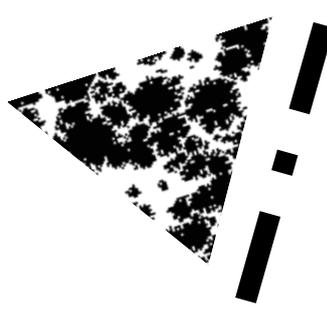
Résultats :

Emmanuelle Latour : 27 voix – Annik Houel : 26 voix – Nicole Décuré : 25 voix – Armelle Andro, Nathalie Lapeyre, Françoise Picq : 24 voix – Erika Flahault, Christelle Hamel : 23 voix – Dominique Fougeyrollas : 22 voix – Michèle Ferrand, Sylvie Cromer, Isabelle Collet : 21 voix – Geneviève Cresson, Patricia Mercader : 20 voix – Nicole Mosconi : 17 voix – Jules Falquet : 13 voix – Virginie Houadec, Katherine Roussos : 8 voix

Après démission de Michèle Ferrand et de Geneviève Cresson, sont déclarées élues : Armelle Andro, Isabelle Collet, Sylvie Cromer, Nicole Décuré, Erika Flahault, Dominique Fougeyrollas, Christelle Hamel, Annik Houel, Nathalie Lapeyre, Emmanuelle Latour, Patricia Mercader, Françoise Picq.

Photo Nicole Décuré





Conseil d'administration de l'ANEF

10 octobre 2008

Présentes : Armelle Andro, Sylvie Cromer, Nicole Décuré, Erika Flahault, Dominique Fougeyrollas. Christelle Hamel, Nathalie Lapeyre, Emmanuelle Latour, Françoise Picq. Puis Isabelle Collet.
Pour EFiGiES : Régina Hatzipetrou-Andronikou

1. MISSION POUR LA PLACE DES FEMMES DU CNRS

Françoise Picq représente l'ANEF pour l'instant.

Sibylle Schweier est chargée de faire une recension des recherches sur le genre au sein du CNRS, sous la responsabilité d'un conseil scientifique, qui doit discuter des définitions et de la méthodologie. L'ANEF a analysé le recensement des enseignements pour le ministère de l'Éducation nationale en 2003 et fait partie du Conseil scientifique. Françoise Picq présentera cette expérience à la première réunion du Conseil scientifique, lundi 13 octobre 2008.

2. FINANCEMENT DU SDFE

1 500 € de subventions nous ont été attribués par le Service des Droits des femmes pour que nous fassions une veille sur « les nouvelles formations à l'égalité homme-femme, initiales ou continues ». Un groupe de travail est constitué : Françoise Picq avec Armelle Andro et Erika Flahault. Un rendez-vous avec le Service sera demandé pour préciser ce que l'on peut faire dans le temps et pour la somme proposés : *a priori*, un recensement sur les

formations et non sur les UV dans les diplômes, soit un mi-temps pour un mois, quitte à proposer un travail plus important pour l'an prochain. Il faudra aussi leur demander à quelle date nous devons rendre le rapport.

On pose la question du financement conjoint SDFE/ EFiGiES/ ANEF pour ce travail de veille.

3. PROJET DE NUMÉRISATION D'ARTICLES

Nathalie Lapeyre prend la responsabilité du groupe de travail sur ce point avec en soutien Armelle Andro, Françoise Picq et Christelle Hamel.

Il faut prendre contact avec Christine Bard des Archives du féminisme.

Dominique Fougeyrollas contactera Rebecca Rogers pour prendre contact avec Mnémosyne sur ce dossier et leur demander de faire un lien vers l'ANEF sur leur site.

Les éditeurs et auteurs doivent être d'accord pour la numérisation des textes.

Textes envisagés : *Le sexe du travail*, *ATP*, *Cahiers de l'APRE*, certains articles de *La Revue d'en face* et de *Crises de la société, féminisme et changement*.

Autres contacts : demander au site CAIRN comment il fonctionne et voir si des liens peuvent être faits, voir avec le portail genre.

Il est mentionné que l'Observatoire de la parité travaille sur un annuaire des structures associatives et universitaires, institutionnelles, etc.

4. GESTION DU SITE

– Une professionnelle rémunérée s'occupe des modifications, des sauvegardes, des relations avec l'hébergeur, etc.

– Proposition de migration et de modernisation du site sous une forme plus conviviale.

– Nécessité d'un groupe de travail sur le site web : contenu, informations et services. Emma Latour, Erika Flahault, Isabelle

Collet, Sylvie Cromer, Christelle Hamel feront des propositions au prochain C.A.

5. BULLETIN

- 15 anciens numéros à numériser.
- Le bulletin sert de monnaie d'échange avec une dizaine de revues à l'équipe Simone.

- Plusieurs pistes sont évoquées qui demandent analyse et étude de faisabilité :

- Un format électronique mensuel adapté à des informations d'actualité + 1 numéro annuel de synthèse des événements qui ont compté avec de nouveaux contenus.

- Mise en place d'une coordination avec le RING et EF-L pour ne pas faire le même travail d'information. Les seules informations spécifiques de l'ANEF sont les enseignements : il faudrait trouver une correspondante dans chaque université pour la mise à jour régulière.

- Comptes rendus de colloques mais cela semble trop lourd à réaliser.

- Création par EFiGiES d'une nouvelle rubrique sur son site pour les résumés de thèses et l'annonce des thèses soutenues. C'est un travail à mener en collaboration avec l'ANEF car les travaux d'EFiGiES ont à se faire connaître d'autres publics que celui des EFiGistes.

- Diffusion des thèses sur le genre dans toutes les disciplines, travail commun de recensement des thèses sur le genre.

On rappelle que sur la fiche d'adhésion EFiGiES, il est indiqué que l'on peut adhérer à l'ANEF à un tarif préférentiel.

Il est donc envisagé que la formule actuelle du Bulletin soit modifiée.

Jusqu'à très récemment, on envoyait quatre volumes par an (trois bulletins et un supplément). Pour terminer les abonnements en cours, le prochain numéro devrait être double et contiendrait, en plus des rubriques habituelles, les actes de la table ronde 2007

et ceux de cette année. Pour les années à venir, il n'y aurait plus qu'un unique bulletin, mais plus gros, avec plus de « contenu ».

– Groupe Bulletin : Emma Latour (responsable du groupe), Christelle Hamel, Nicole Décuré.

– L'adhésion peut se justifier par de nouveaux services offerts aux adhérentes tels que la valorisation des travaux des adhérentes : thèse soutenues, encadrées, travaux de recherches, HDR, etc.

5. CAMPAGNE D'ADHÉSION

– Pour les renouvellements d'adhésion, tâche très fastidieuse pour le secrétariat, on évoque la possibilité de renouvellement automatique de l'adhésion. Féministe un jour féministe toujours... On pourrait peut-être automatiser les rappels.

– Réflexions sur les raisons de l'absence d'adhésions : la non-mixité est-elle un argument ?

– Rappeler la possibilité de deux statuts : adhérentes et associés.

– Pour susciter de nouvelles adhésions, Emma Latour fera un argumentaire qu'elle présentera au prochain C.A.

– Idée d'une correspondante de l'ANEF dans les universités : il faudrait solliciter des adhérentes directement au sein des universités pour faire remonter ce qui se passe sur le genre. Ceci peut se réaliser lors de la mise en place de la veille sur les formations.

6. SITUATION DU CNRS

Une équipe sur deux va être supprimée. Il faut aller voir le film de Jean-Jacques Beneix sur le CNRS sur le site

<<http://www.cnrs.fr/fr/organisme/film.htm>>.

7. BUDGET

EFiGiES sollicite l'ANEF pour un financement de frais liés au séminaire « Atelier professionnalisation ». Un bilan sera transmis prochainement par EFiGiES.



Enseignements Séminaires

Université de Bretagne Occidentale, Brest

Enseignement sur les femmes et le genre

UFR Lettres et sciences humaines

2008-2009

LICENCE : Sociologie des femmes et du genre

Enseignante : Arlette Gautier

1. Durkheim et la différence des sexes
2. Mauss et la distinction par sexe
3. Beauvoir
4. Le renouveau des années 1960
5. La question du patriarcat : Millett et Delphy
6. Domination masculine et valence différentielle des sexes :
Bourdieu et Héritier
7. Kergoat et les rapports sociaux de sexes
8. Goffman et l'Arrangement entre les sexes
9. L'égalité selon Singly et Théry
10. La performativité du genre
11. L'intersectionnalité des rapports sociaux
12. La masculinité

Examen : Une dissertation de deux heures.

Bibliographie :

- Frisque Cégolène. 1997. *L'objet-femme*. La Documentation française.

- Pffefferorn Roland. 2007. *Inégalités et rapports sociaux. Rapports de classes, rapports de sexes*. La Dispute.
- Tahon Marie-Blanche. 2004. *Sociologie des rapports sociaux de sexe*. Presses Universitaires de Rennes, Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Beauvoir Simone (de). 1949, rééd. 1986. *Le deuxième sexe*. Gallimard, Folio.
- Bourdieu Pierre. 1998. *La domination masculine*. Éditions du Seuil.
- Delphy Christine. 1998, 2001. *L'ennemi principal*. Syllepse, deux tomes.
- Goffman Irving. 2002. *L'Arrangement entre les sexes*. La Dispute.
- Laufer Jacqueline, Catherine Marry et Margaret Maruani. 2001. *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme*. Presses Universitaires de France.
- Löwy Ilana. 2006. *L'emprise du genre : Masculinité, féminité, inégalité*. La Dispute.
- Maruani Margaret (dir.). 2005. *Femmes, genre et sociétés*. La Découverte.
- Michel Andrée. 1986. *Sociologie de la famille et du mariage*. Presses Universitaires de France.
- Millett Kate. 1969, 1971. *La politique du mâle*. Stock.
- Singly François (de). 2005. *Le soi, le couple et la famille*. Pocket.
- Théry Irène. 2007. *La distinction de sexe. Une nouvelle approche de l'égalité*. Odile Jacob.

UE LIBRE : Féminin/masculin

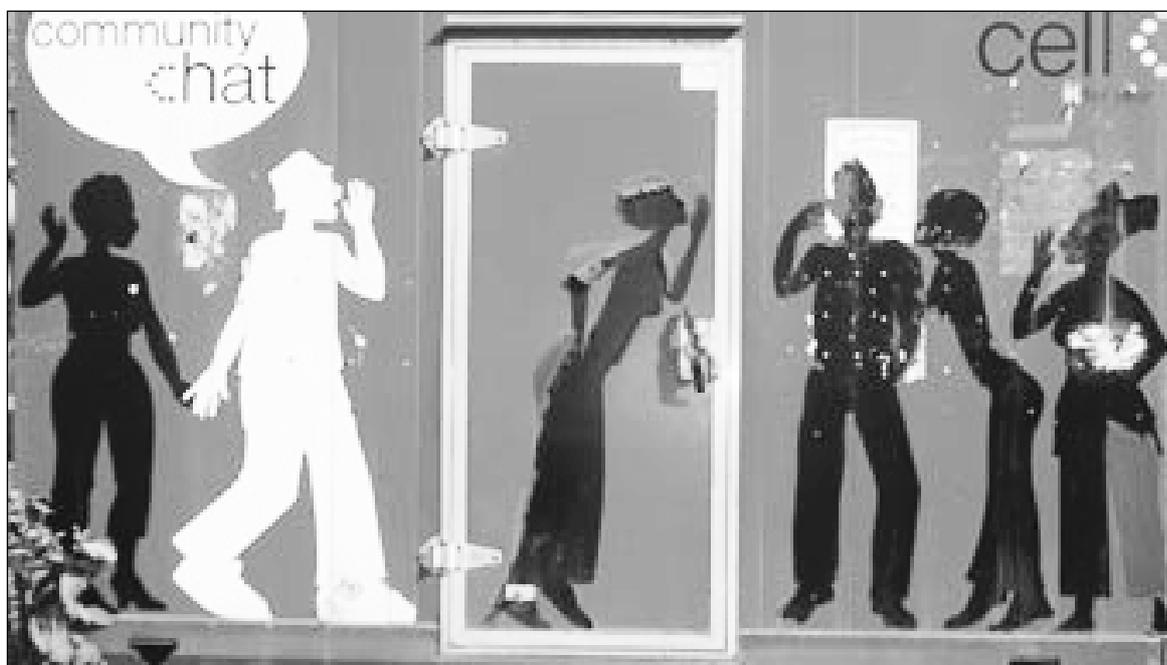
Initiation sociologique aux questions de genre

Les questions de genre traversent la plupart des disciplines. Une initiation sociologique à ces questions permettra aux étudiants et étudiantes de compléter utilement leur formation disciplinaire par un autre type d'approches. Cela d'autant que, malgré les progrès réalisés dans plusieurs domaines, certains acquis en matière d'égalité entre les sexes sont fragiles et les inégalités entre les hommes et

les femmes restent un aspect persistant de la vie sociale, économique et politique. Nous tenterons d'évaluer les évolutions intervenues ces dernières décennies, tant au plan juridique qu'à celui des pratiques concrètes. Nous tenterons de montrer le caractère contradictoire de ces évolutions en prenant en compte à la fois les rapprochements et le maintien des disparités.

L'équipe pédagogique est constituée d'Arlette Gautier (responsable), Françoise Leborgne-Uguen et Nicole Roux.

1. La lente montée de l'égalité juridique entre femmes et hommes dans le monde et en France. Le rôle du féminisme (Arlette Gautier)
2. Genre et engagement dans la vie publique (Nicole Roux)
3. La socialisation au genre (Arlette Gautier)
4. La contraception et l'avortement (Arlette Gautier)
5. Hommes et femmes face à l'emploi et au travail (Arlette Gautier)
6. Le travail domestique (Arlette Gautier)
7. Famille civile, famille juridique, famille relationnelle : une assignation pour les femmes (Françoise Leborgne-Uguen)



Afrique du Sud.

8. Famille et genre. Maternité, paternité et grand-parenté (Françoise Leborgne-Uguen)
9. Genre et santé (Françoise Leborgne-Uguen)
10. Les violences envers les femmes (Arlette Gautier)
11. Genre et culture (Arlette Gautier)

MASTER RECHERCHE, M1 :

Les champs de la sociologie du point de vue du genre

Enseignante : Arlette Gautier

1. Le traitement objectif des sexes dans la recherche

- Lapointe Jeanne et Margrit Eichler. 1985. *Le traitement objectif des sexes dans la recherche*. Conseil de recherche en sciences sociales du Canada
- Michard-Marchal Claire et Claudine Ribéry. 1982. *Sexisme et sciences sociales. Pratique linguistique du rapport de sexage*. Presses Universitaires de Lille.
- Ollivier Michelle et Manon Tremblay. 2000. *Questionnements féministes et méthodologies de la recherche*. L'Harmattan.

2. L'école

- Beauvoir Simone (de). 1949, rééd. 1986. *Le deuxième sexe*. Gallimard, Folio.
- Duru-Bellat Marie. 2004. *L'école des filles : Quelle formation pour quels rôles sociaux*. L'Harmattan.
- Baudelot Christian et Roger Establet. 2007. *Quoi de neuf chez les filles ? : Entre stéréotypes et libertés*. Nathan.

3. La contraception et l'avortement

- Bajos Nathalie et Michèle Ferrand. 2006. *Avortement ici et ailleurs*. Sociétés contemporaines 61.
- Héritier Françoise. 2002, 2008. Masculin/féminin. Tome 1 : *La pensée de la différence*, Tome 2 : *Dissoudre la hiérarchie*. Odile Jacob.
- Tabet Paola. 1998. *La construction sociale de l'inégalité des sexes*. L'Harmattan.

4. Le travail

- Maruani Margaret. 2006. *Travail et emploi des femmes*. La Découverte, collection Repères.
- Molinier Pascale. 2006. *L'énigme de la femme active : Égoïsme, sexe et compassion*. Petite Bibliothèque Payot.

5. Le travail domestique et le care

- Delphy Christine. 1998, 2001. *L'ennemi principal*. Syllepse, 2 tomes.
- Gilligan Carol. 2008. *Une voix différente : Pour une éthique du care*. Flammarion, Collection champ.
- Kaufmann Jean-Claude. 2002. *La trame conjugale*. Pocket.
- Singly François (de). 2008. *L'injustice ménagère*. Hachette.

6. La culture

- Burch Noël et Sellier Geneviève. 2005. *La drôle de guerre des sexes du cinéma français 1930-1956*. Armand Colin.
- Lauretis Teresa de. 2007. *Théorie queer et cultures populaires : De Foucault à Cronenberg*. La Dispute.
- Palmier Joseph. 2006. *La femme noire dans le cinéma contemporain : star ou faire-valoir ?* L'Harmattan.
- Sellier Geneviève. 2005. *La Nouvelle Vague : Un cinéma au masculin singulier*. Éditions du CNRS.

MASTER RECHERCHE, M2 (8 heures)

Théories récentes du genre

Enseignante : Arlette Gautier

1. Retour théorique

- Frisque Cégolène. 1997. *L'objet-femme*. La Documentation française.

2. Des identités multiples : queer ou intersectionnelles ?

- Bourcier Marie-Hélène. 2006. *Queer zones : Politique des identités sexuelles et des savoirs*. Editions Amsterdam.
- Brah Avtar and Phoenix Ann. 2004. "Ain't I A Woman?" Revisiting Intersectionality. *Journal of International Women's Studies*.

- Mccall Leslie. 2005. The Complexity of Intersectionality, *Signs: Journal of Women in Culture and Society* 30: 3.
- Yuvall-Davis Nira. 2006. Intersectionality and Feminist Politics. *European Journal of Women's Studies* 13, 193.

3. Foucauld et les politiques du care

- Moller Okin Susan. 2008. *Justice, genre et famille*. Flammarion, Collection champ.

4. Ordres et régimes de genre

- Connell Robert puis Raewyn. 1987. *Gender and Power: Society, the Person and Sexual Politics*. Allen & Unwin.
- Guillaumin Colette. 2007. *Sexe, race et pratique du pouvoir*. Côté Femmes & Indigo.
- Tabet Paola. 1998. *La construction sociale de l'inégalité des sexes*. L'Harmattan.

MASTER 2 PROFESSIONNEL

Actions sociales et sanitaires

UE 5 Analyse des populations et des contextes

EC 5-1 Analyse de genre

Enseignante responsable : Arlette Gautier

6 JANVIER 2009

▲ Matin

- Gautier Arlette. *Qu'est-ce que le genre ? Historique et perspectives théoriques*.
- Bisillat Jeanne et Verschuur. 2000. Le genre – un outil nécessaire. *Les Cahiers Genre et Développement* 1. L'Harmattan (textes de référence).
- Jacquet Isabelle. 1995. *Développement au masculin /féminin : le genre outil d'un nouveau concept*. Paris. L'harmattan.
- Scott Joan. 1988. Genre : une catégorie utile d'analyse historique. *Les cahiers du GRIF* 37-38 (n° spécial « Le genre de l'histoire »).

▲ Après-midi

Les mots du genre : Empowerment (renforcement du pouvoir des femmes). *Gendermainstreaming* (transversalisation de la perspective du genre). Besoins pratiques/intérêts stratégiques.

- Cresson Geneviève et Nathalie Coulon (dir.). 2007. *La petite enfance : Entre familles et crèches, entre sexe et genre*. L'Harmattan.
- Dauphin Sandrine et Senac-Slawinsky Réjane. 2008. Gender mainstreaming. De l'égalité des sexes à la diversité. *Cahiers du genre* 44 (numéro spécial).

20 JANVIER 2009

▲ Matin

Nicole Roux : *Les femmes dans les politiques locales et dans les territoires*.

- Achin Catherine (dir.). 2007. *Sexes, genre et politique*. Economica.
- Achin Catherine avec Lévêque Sandrine. 2006. *Femmes en politique*. La Découverte.
- Bard Christine. 2004. *Le genre des territoires : Masculin, féminin, neutre*. Presses de l'Université d'Angers.
- Coutras Jacqueline. 1996. *Crise urbaine et espaces sexués*. Armand Colin.
- Creton Dominique. 2004. Les questions de genre dans la géographie française. Colloque *Genre, territoire, développement : quels regards géographiques*. ENS-LSH. Lyon.
- Roux Nicole (dir.). 2004. « Rien sans elles », La parité en politique. Ed. L'Atalante.

▲ Après-midi

Arlette Gautier : *La santé : indicateur paradoxal des inégalités entre les sexes*. 2004. Genre et santé. *Sciences Sociales et Santé* 22 : 3.

- Checuti Natacha et Jaspard Maryse. 2007. *Violences envers les femmes. Trois pas en avant, deux pas en arrière*. L'Harmattan.

- Bernier C. et Saint-Onge R. 2006. *Penser la santé des femmes dans la diversité*. Éditions Prise de parole.
- Schweyer F.-X., Pennec S., Cresson G. et Bouchayer F., (dir.). 2004. *Normes et valeurs dans le champ de la santé*. Editions ENSP Gautier A.
- Sechet Raymonde ET S. Fleuret. 2002. *La santé, les soins, les territoires : penser le bien-être*. Presses Universitaires de Rennes.

27 JANVIER 2009

labelle Gueguen, Perfegal : *Les plans d'égalité entre les sexes*.

- Guichard-Claudic Yvonne et Kergoat Danièle (dir). 2008. *L'Inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin et réciproquement*. Presses Universitaires de Rennes.
- Ryckmans Hélène. 1995. L'impact des projets de développement sur les rôles de production et de reproduction des femmes africaines. *Recherches féministes* 8 «Femmes populations et développement » .

Bibliographie

- Fraisse Geneviève. 2004. Du côté du genre. *Masculin-féminin*. La découverte.
- Hoffman Elisabeth. 2006. Le genre, un atout pour le développement. *Economie et humanisme* 378.
- Jacquet Isabelle. 1995. *Développement au masculin/féminin : le genre outil d'un nouveau concept*. L'harmattan.
- Maruani Margaret (dir.). 2005. *Femmes genre et société, l'état des savoirs*. La découverte.
- 2007. Les femmes en Bretagne. *OCTANTS* 50 (mars).
- Ollivier Michelle et Tremblay Manon. 2000. *Questionnements féministes et méthodologies de la recherche*. L'Harmattan.
- Saglio A. 2004. *Pour l'égalité entre les femmes et les hommes en Bretagne*. Rapport du CESR.

- Semblat Marie-Lise. 2000. Quand le développement local s'appelle féminisme territorial. *Les cahiers de l'IREF* 6. Mots et espaces du féminisme. Université du Québec à Montréal. pp. 73-90.
- Senac-Slawinsky Réjane. 2007. *L'ordre sexué – La perception des inégalités femmes-hommes*. PUF, collection « Le lien social ».
- Sineau Mariette. 2001 *Profession : femme politique. Sexe et pouvoir sous la Ve République*. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Sintomer Yves. 2006. Recherche genre et démocratie participative, libérer les individus de l'enfermement dans les stéréotypes. *Territoires* 464.

MASTER 2 PROFESSIONNEL

UE 8 Les politiques sociales en France et ailleurs

EC 8.2 L'égalité des sexes

Enseignante responsable : Arlette Gautier

27 OCTOBRE

▲ Matin

Arlette Gautier : *Les politiques transnationales*.

- Abrahamson Peter. 2006. La nouvelle portée de l'espace et du lieu quant à la citoyenneté sociale : le cas de l'Union Européenne. *Lien social et politiques* 56. pp. 23-40.
- 2008. « Choisir la cause des femmes ». Halimi Gisèle. *La clause de l'Européenne la plus favorisée*. Des femmes.
- Dandurand, Jenson Jane et Junter Annie. 2002. Le genre des politiques publiques : des constats et des actions. Codirection de *Lien social et politique* 47.
- Dauphin Sandrine et Senac-Slawinsky Réjane (dir.). 2008. Gender mainstreaming. De l'égalité des sexes à la diversité. *Cahiers du genre* 44.

- Gautier Arlette. 2002. Les politiques de planification familiale : du malthusianisme au féminisme. *Lien social et politique* 47, pp. 67-81.

5 NOVEMBRE

▲ Matin

Annie Junter : *Les politiques françaises.*

▲ Après-midi

Annaïck Morvan : *Les délégations départementales et régionales à l'égalité.*

- Dauphin Sandrine. 2008. Promotion de l'égalité des sexes en France : continuité et rupture. *Cahiers du genre* 44, pp. 139-164.
- Junter Annie. 2006. Les mesures proactives au service de l'égalité. *La revue de droit du travail*. Dalloz, n° 2, juillet, p. 72
- Lepinard Eléonore. 2007. *L'égalité introuvable. La parité, les féministes et la République.* Presses de Sciences po.

12 NOVEMBRE

▲ Matin

Annie Junter, Cress-Lessor, Université de Rennes II. *Les politiques au niveau local. L'exemple breton.*

▲ Après-midi

Nicole Guennegees

- Junter Annie, Guennegees Nicole. 2005. Priorité à l'égalité entre les femmes et les hommes en Bretagne. *Revue Bretagne* 5.
- Lexton BM. 2005. Pouvoir, Action publique. L'égalité entre les femmes et les hommes. *Territoires* 20/09.
- Saglio A. 2004. *Pour l'égalité entre les femmes et les hommes en Bretagne.* Rapport du CESR.
- Semblat Marie-Lise. 1999. L'émergence d'un féminisme territorial en Europe. Dagenais Huguette (dir.). *La recherche féministe dans la francophonie ; Pluralité et convergences.* Les éditions du Remue-ménage, pp. 358-387.

UFR droit-sciences économiques-AES

Yvonne Guichard-Claudic.

Féminin-masculin. Initiation sociologique aux questions de genre.
22 heures de cours magistral. 3 ECTS

Les questions de genre traversent la plupart des disciplines comme elles irriguent tous les domaines de la vie sociale. Elles restent pourtant peu enseignées en France, à la différence des pays anglo-saxons (*gender studies*). Une formation sociologique dans ce domaine a pour objectifs d'introduire les étudiant-e-s aux problématiques liées :

- à la construction des identités sexuées, du féminin et du masculin ;
- aux représentations culturelles et symboliques de la différence des sexes ;
- à la situation sociale différente et dissymétrique des femmes et des hommes.

Cette formation intéresse tout particulièrement, mais sans exclusive, celles et ceux qui se destinent à des carrières où ces questions se posent quotidiennement : l'éducation et la formation, les professions de la santé, de la justice, du travail social, des ressources humaines. Elle figure sur la liste universitaire des UE libres et est ouverte aux étudiant-e-s des différentes UFR.

Après avoir étudié la difficile émergence de l'égalité juridique, sociale, politique entre hommes et femmes, nous nous pencherons sur les comportements et les trajectoires des hommes et des femmes dans les différents domaines de la vie sociale (école, travail, famille, politique, sexualité, modes de vie, etc.).

Nous tenterons d'évaluer les évolutions intervenues ces dernières décennies, tant au plan juridique qu'à celui des pratiques concrètes.

Nous tenterons de montrer le caractère contradictoire de ces évolutions, en prenant en compte à la fois les rapprochements et le maintien de disparités.

Plan de cours : Généralités et concepts

1. Le genre comme outil d'analyse dans les sciences sociales.
2. La lente montée de l'égalité juridique entre femmes et hommes
3. Genre et engagement dans la vie publique
4. Parcours scolaires et universitaires au masculin et au féminin
5. Hommes et femmes face à l'emploi et au travail
6. Genre et vie conjugale
7. Famille et genre. Maternité, paternité et grand-parenté
8. Amour et sexualités
9. Ages de la vie et trajectoires biographiques sexuées
10. Les violences à l'encontre des femmes
11. Le renouvellement des problématiques (L'articulation des rapports sociaux : genre, classe, ethnicité, nation et « race »).

Université de Paris- La Sorbonne

Approches historiques des sexualités, XIX^e-XX^e siècles

Responsables : Sylvie Chaperon et Christelle Taraud

Semestre 2, vendredi 16h-18h

Paris, Sorbonne : Salle Picard 2

L'histoire de la sexualité connaît un véritable essor en France. Le retard historiographique de la recherche française sur ce thème est donc en passe de se combler comme le démontre une production riche et diversifiée qui a vu le jour notamment dans les années 1990-2000. Dans leur majorité en effet, les chercheurs ne conçoivent plus la sexualité selon le modèle freudien des pulsions naturelles que la société se doit de refréner. La sexualité est maintenant pensée et appréhendée comme une pratique entièrement sociale et culturelle qui varie selon les individus, les milieux sociaux, les époques, etc.

Ce séminaire prend acte de l'avancée de ces recherches tout en souhaitant contribuer à les enrichir, à les approfondir et aussi, simultanément, à les médiatiser. Sans exclusive ni esprit d'école, il

accueillera jeunes chercheurs et chercheurs confirmés pour offrir un espace de dialogue entre générations, entre approches et entre disciplines. Si la dimension historique est d'abord privilégiée c'est, d'une part parce que l'histoire est restée longtemps le parent pauvre des recherches sociales sur la sexualité et d'autre part, parce qu'elle fournit aujourd'hui une grande variété d'objets et de problématiques trop souvent peu visibles dans le champ académique. C'est pourquoi les tendances nouvelles de l'historiographie, venues de l'histoire des femmes et du genre, des études gays et lesbiennes, des études post-coloniales, de l'histoire comparée ou de la micro-histoire, seront incitées à dialoguer avec les perspectives plus classiques de l'histoire sociale, politique ou économique, de l'histoire des sciences ou des idées, de l'histoire démographique ou des religions...

À travers des études récentes aussi bien empiriques que théoriques nous invitons à explorer les multiples constructions sociales et culturelles de la sexualité qui ont donné sens et corps aux conceptions, aux pratiques et aux expériences vécues de l'époque contemporaine.

Ce séminaire est ouvert aux étudiant-e-s à partir du Master 1 ainsi qu'à tout public intéressé.

PROGRAMME

16 janvier 2009

– Sylvie Chaperon et Christelle Taraud. Problématique et enjeux d'un séminaire sur les Approches historiques des sexualités, XIX^e-XX^e siècles

Maîtresse de conférence habilitée à l'Université de Toulouse-Le Mirail, Sylvie Chaperon vient de publier *La médecine du sexe et les femmes. Anthologie des perversions féminines au XIX^e siècle*. La Musardine, 2008 et *Les origines de la sexologie 1850-1900*. Audibert, 2007.

Christelle Taraud est professeure dans les programmes parisiens de Columbia et de NY University et membre du Centre de

recherche en histoire du XIX^e siècle (Paris I/Paris IV). Elle a notamment publié *La prostitution coloniale, Algérie, Tunisie, Maroc (1830-1962)*, Payot, 2003.

30 janvier 2009

– Alain Corbin : « L'harmonie des plaisirs : Les manières de jouir du siècle des Lumières »

Professeur émérite à l'Université de Paris 1/Panthéon Sorbonne, ancien membre de l'Institut universitaire de France, Alain Corbin a publié de très nombreux ouvrages dont tout récemment : *L'harmonie des plaisirs, les manières de jouir du siècle des Lumières à l'avènement de la sexologie*. Perrin, 2008.

13 février 2009

– Louis George Tin : « Pour une histoire de l'hétérosexualité ».

Maître de conférence à l'Université d'Orléans, spécialiste de l'histoire de la sexualité, Louis-Georges Tin vient de publier *L'Invention de la culture hétérosexuelle*, Autrement, 2008.

13 mars 2009

– Anne-Claire Rebreyend : « Intimités amoureuses en France de 1920 à 1975. L'histoire des sexualités et de l'amour à partir des archives autobiographiques ».

Docteure en histoire contemporaine, Anne-Claire Rebreyend enseigne dans le secondaire en Espagne, elle va publier prochainement sa thèse aux PUM.

27 mars 2009

– Régis Revenin : « Jalons pour une histoire culturelle et sociale de la prostitution masculine : le cas des adolescents mineurs dans la France des Trente Glorieuses ».

Régis Revenin est doctorant en histoire contemporaine (Paris 1/Panthéon Sorbonne) et ATER à l'Université Lille III. Il a publié notamment, (dir.), *Hommes et masculinités, de 1789 à nos jours : contributions à l'histoire du genre et de la sexualité en France*,

Paris, Autrement, 2007 ainsi que *Homosexualité et prostitution masculines à Paris : 1870-1918*, L'Harmattan, 2005. Il dirige également la revue électronique à comité de lecture *Genre, sexualité et société*.

10 avril 2009

– Nicole G. Albert : « Saphisme et décadence dans Paris fin de siècle, un sujet au carrefour de l'histoire et de la littérature ».

Docteure en littérature comparée, Nicole G. Albert a publié notamment *Saphisme et décadence dans Paris fin-de-siècle*, La Martinière, 2005.

15 mai 2009

– Christine Machiels : « Les féminismes belges et français face à la prostitution au xx^e siècle : approche comparée ».

Christine Machiels est doctorante en histoire contemporaine à l'Université catholique de Louvain et à l'Université d'Angers et aspirante FRS-FNRS (Fonds national de la recherche scientifique).

29 mai 2009

– Robert Muchembled : « Historiographies des sexualités : une comparaison entre la France et le Royaume-Uni ».

Professeur à l'université de Paris-Nord, ancien membre de l'Institute for Advanced Study de Princeton et Visiting Professor à l'université du Michigan à Ann Arbor, Robert Muchembled a écrit de très nombreux ouvrages dont tout récemment : *L'orgasme et l'Occident. Une histoire du plaisir du xv^e siècle à nos jours*. Le Seuil, 2005.

CNRS / Université Paris 8 - Université Paris 10 GTM - Genre, Travail, Mobilités

Séminaire public 2008-2009

Montrer l'invisible : Des pratiques sociales cachées, des méthodes qui les révèlent

Lieux :

- Site Pouchet : CNRS 59-61, rue Pouchet 75017 Paris. Métro ligne 13 (Brochant ou Guy Môquet) – Bus 66 (arrêt La Jonquière), salle 159, premier étage.
- Site Nanterre : Université Paris 10 Nanterre – 200, av. de la République 92000 Nanterre. RER A, arrêt Nanterre-Université, Bât. K, salle 202 (sauf mention spéciale dans le programme).
- Site Internet : <http://www.gtm.cnrs-bellevue.fr>

Organisation :

Régine BERECOT, Isabelle BERTAUX-WIAME, Isabelle CLAIR, Helena HIRATA.

Le séminaire de GTM 2008-2009 visera à mettre en lumière des réalités habituellement laissées dans l'ombre. Seront ainsi révélés des rapports de pouvoir niés, des pratiques cachées parce que relevant de l'intimité, des pratiques taboues parce que transgressant la norme, des méthodes de recherche privilégiant le petit et l'ordinaire sur la masse et l'exceptionnel. Les travaux présentés par leurs auteur-e-s et discutés collectivement auront en commun non seulement de donner à voir des parts du monde social invisibles ou difficiles d'accès, mais aussi parfois masquées par des approches scientifiques oubliées de leur existence ou encore dissimulées à des fins idéologiques.

Enquêtes de terrain et réflexions théoriques/méthodologiques aborderont ainsi tour à tour : la dissimulation des enjeux liés à l'usage politique de la notion de « consentement » (Geneviève Fraisse), la place des émotions dans le travail (Angelo Soares), le

sens de la déréglementation du travail pour les acteurs de l'enseignement professionnel (Aparecida Neri de Souza), la prise en compte de l'individu et de l'histoire ordinaire dans la microhistoria (Ilana Löwy), l'entrée dans la sexualité et le couple (Isabelle Clair), le récit du travail social au travers de ses écrits quotidiens (Jean-François Laé), le silence entourant le recours à l'avortement selon Luc Boltanski (Fatiha Talahite), enfin la sortie de l'invisibilité de travailleurs précaires (Sébastien Chauvin).

Comité d'organisation : José Calderón (GTM-CNRS, Université de Lille 1), Beatriz Cavia (CEIC-IKI, Université du Pays Basque), Sabine Fortino (GTM-CNRS, Université de Paris 10 et Paris 8), Danièle Linhart (GTM-CNRS, Université de Paris 10 et Paris 8), Benjamin Tejerina (CEIC-IKI, Université du Pays Basque).

▲ Lundi 26 janvier 2009, 14h-16h30 [site Pouchet]

– Ilana Löwy (historienne, INSERM) : « Histoire, microhistoire et genre ».

Discutante : Isabelle Bertaux-Wiame (sociologue, GTM-CNRS)

▲ Lundi 9 février 2009, 14h-16h30 [site Pouchet]

– Isabelle Clair (sociologue, GTM-CNRS) : « Les jeunes de milieux populaires et l'entrée dans la sexualité ».

Discutant : Baptiste Coulmont (sociologue, Centre de sociologie urbaine (CSU)- CNRS, Paris 8)

▲ Lundi 2 mars 2009, 14h-16h30 [site Pouchet]

– Jean François Laé (sociologue, GTM- CNRS) : « L'institution : un dispositif d'écriture ».

Discutant : Jacques Rancière (philosophe, Paris 8)

▲ Lundi 6 avril, 14h-16h30 [site Pouchet]

– Fatiha Talahite (économiste, Centre d'économie de l'université Paris Nord – CEPN-CNRS, Paris 13) : « Les économies de la grandeur et le genre. Lecture de Boltanski ».

Discutante : Michèle Ferrand (sociologue, Centre de sociologie urbaine (CSU)- CNRS- Paris 8)

- ▲ Lundi 4 mai 2008, 14h-16h30 [site Nanterre]
– Sébastien Chauvin (sociologue, Université d'Amsterdam) : « Citoyenneté informelle ou citoyenneté bridée ? Les salariés sans-papiers aux États-Unis ».

Discutante : Danièle Linhart (sociologue, GTM-CNRS)

Sans inscription.

Contacts : Karima Ghembaza : gtm@gtm.cnrs.fr

Sandra Nicolas : gtm@u-paris10.fr

CNRS / Universités Paris 8 - Paris Ouest

GTM - ISP - GEM

Séminaire international 2008 - 2009

Genre, mobilités et mobilisations

GTM – Genre, Travail, Mobilités. CNRS-Université Paris 8-
Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense

ISP – Institut des Sciences sociales du Politique. CNRS-Université
Paris Ouest-Nanterre

GEM – Groupe Genre et Migrations. Université Libre de Bruxelles

Lieux :

- Site Pouchet : CNRS 59-61, rue Pouchet 75017 Paris. Métro ligne 13 (Brochant ou Guy Moquet). Bus 66 (arrêt La Jonquière)
- Site Nanterre : Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense – 200, avenue de la République 92000 Nanterre. RER A arrêt « Nanterre Université »
- Site Bruxelles : Université Libre de Bruxelles (Campus du Solbosch), Institut de sociologie, Avenue Jeanne 44, 1050 Bruxelles

Organisation :

Adelina Miranda (GTM), Mirjana Morokvasic (ISP), Nouria Ouali (ULB)

Contact :

Marguerite Rollinde (GTM) - mrollinde@univ-paris8.fr

Tél. 01 40 25 10 74

Ce séminaire s'inscrit dans la continuité des travaux sur le genre, les migrations et les mobilités transnationales menés dans trois instituts de recherche : le groupe Genre et migrations du GTM (Genre Travail Mobilité), l'ISP (Institut des Sciences sociales du Politique) et le groupe Genre et Migrations de l'Université Libre de Bruxelles.

L'objectif est de poursuivre l'étude des migrations et des mobilités (sociales, professionnelles, spatiales) ainsi que des formes de mobilisation dans une perspective de genre. En quoi la perspective de genre permet d'apporter des éclairages nouveaux, comment elle interroge les schémas classiques d'analyse ? Si la littérature académique, de plus en plus abondante et diversifiée, met désormais le genre au cœur des migrations, l'échange entre chercheurs de traditions nationales et de disciplines diverses n'est pas fréquent. C'est à une confrontation de regards sur des thématiques proches qu'invite ce séminaire.

Nous proposons, grâce à l'adoption d'une approche interdisciplinaire, d'approfondir les multiples configurations des mobilités féminines et leurs connections avec les diverses formes de sédentarité. Nous interrogerons le concept de mobilité afin de déconstruire une vision statique et binaire et lui privilégier une vision dynamique, relationnelle et historique des migrations/mobilités. En observant les différentes échelles auxquelles se jouent et se déjouent les mobilités, nous analyserons les modalités à travers lesquelles les femmes traversent les frontières et agencent des situations, souvent inédites, d'autonomie et/ou de subordination.

Nous nous intéresserons, également, aux formes d'insertion et d'exclusion des femmes migrantes ou perçues comme telles dans différents lieux et espaces-temps, du monde du travail globalisé informel, du *care*, du sexe et du commerce, mais aussi dans les

instances politiques et dans l'espace privé. Selon quelles modalités la parole de ces femmes émerge-t-elle dans l'espace public ? Comment situer les mobilisations locales, nationales, transnationales ?

PROGRAMME

Mardi 13 janvier 2009 – 10h-13h (site Pouchet)

Présidence : Djaouida Sehili (sociologue, Université Paris 13 et GTM)

- Zilda Yokoi (historienne, Université de Sao Paulo) : « Migrant-e-s bolivien-ne-s à Sao Paulo : le rôle des femmes dans la famille et dans l'économie domestique »
- Shuang Li (sociologue, GTM) : « Femmes exerçant une activité domestique dans la Chine actuelle »

Discutante : Helena Hirata (sociologue, GTM)

Mardi 10 février – 10h-13h (site Nanterre)

Présidence : François Brun (sociologue, GTM)

- Christine Catarino (sociologue, associée à l'ISP) : « Les femmes immigrées au prisme des politiques publiques en Europe : quelques enseignements tirés de la recherche FeMiPol »
- Karolina Krzystek (sociologue, Université de Cracovie et HALDE) : « Contre les discriminations. Aperçu des outils juridiques en France et en Europe »

Discutante : Nouria Ouali (sociologue, ULB-GEM)

Mardi 17 mars – 18h-20h30 (Bruxelles site ULB)

Présidence : Nouria Ouali (sociologue, ULB-GEM)

- Isabelle Carles (juriste, ULB-GEM) : « La mobilisation politique des femmes immigrées au niveau européen : quelles stratégies pour quels enjeux ? »
- Cassandra Ellerbe-Dueck (anthropologue, Univ. de Southampton) : « International Centre for Black Women's Perspectives »

Discutante : Claire Cossée (GTM et MinorityMedia, Université de Poitiers)

Mardi 7 avril – 10h-13h (site Pouchet)

Présidence : Marguerite Rollinde (sociologue, GTM)

- Anaïk Pian (sociologue, URMIS Université Paris 7) : « Logiques d'actions d'un périple vers l'Europe. Les aventurières sénégalaises au Maroc »
- Fouzia Maqsoud (ATMF : Association des travailleurs maghrébins de France) : « Les migrantes transsahariennes »

Discutante : Adelina Miranda (socio-anthropologue, Université de Naples et GTM)

Mardi 5 mai – 10h-13h (site Pouchet)

Présidence : Mirjana Morokvasic (sociologue, ISP)

- Helena Schwenken (sociologue, Université de Kassel) : « Gender in the international discourse on migration and development »
- Ana Azaria (Organisation Femmes Egalité) : « Les luttes des femmes sans papiers »

Discutante : Emmanuelle Lada (sociologue, Centre en Etudes Genre LIEGE-Université de Lausanne et GTM)

Mardi 2 juin – 10h-13h (site Nanterre)

Présidence : Djaouida Sehili (sociologue, Université Paris 13 et GTM)

- Florence Levy (sociologue, Université de Neuchâtel) et Nassima Moujoud (sociologue, Université de Grenoble) : « Un choix quand on n'a plus le choix. La prostitution, une ressource en migration des femmes seules, le cas des Chinoises et des Marocaines à Paris »

Discutante : Mirjana Morokvasic (sociologue, ISP)

CNRS / Université Paris VII

Le genre dans les biographies et la question sociale

Séminaire CEMS/EHESS, année 2008-2009

2^e et 4^e vendredis du mois, de 13h à 15h, salle 1

105, bd Raspail, 75006 Paris

Animé par : Marc Bessin, chargé de recherche au CNRS, CEMS/EHESS et Numa Murard, professeur à l'université Denis-Diderot Paris VII.

Séances : 14 et 28 novembre, 12 décembre, 9 et 23 janvier, 13 et 27 février, 13 et 27 mars, 10 avril, 22 mai, 12 juin

Dans le prolongement du séminaire de l'année dernière, qui a examiné « le sexe des politiques sociales », en analysant sous l'angle du genre la configuration formée par le système de protection sociale avec les manières de « faire couple » et de « faire famille », le séminaire de cette année étudiera les régimes de genre qui caractérisent les interventions sociales aujourd'hui. Il s'agira d'analyser les modalités empiriques de l'action sociale et du travail social : comment le nouveau paradigme des politiques publiques, celui de l'autonomie, se décline au masculin et au féminin dans ce registre spécifique de l'intervention pour et sur autrui ? Le champ du social connaît des transformations multiples qui affectent les métiers et les modalités du travail avec les usagers. Sous le vocable de « l'Etat social actif », la rationalité managériale se combine avec la mise en mobilité des personnes, appelées à trouver elles-mêmes leurs supports, à compter sur leur propres ressources, notamment biographiques. Les opérateurs sociaux ne viennent plus tant donner une aide sociale ou garantir l'effectivité d'un droit qu'accompagner des usagers qui deviendraient ainsi « acteurs » de leurs démarches et de leur insertion. Ces mutations du travail social, que l'on peut rassembler sous un registre de la présence sociale, se centrent sur la relation et l'écoute, et pratiquent très largement l'injonction biographique pour travailler « l'activation » des usagers. Une

lecture de genre de ces évolutions permet de les resituer dans les débats sur la solidarité et les transformations de l'Etat providence. Mobilisant les problématiques du genre et du *care* pour décrire le champ du social, le séminaire s'appuiera notamment sur des matériaux issus d'une enquête sur la sexuation des interventions sociales.

Renseignements : Marc Bessin, CEMS – 54, bd Raspail 75006 Paris, tél. 01 49 54 25 59 – bessin@ehess.fr

ou Numa Murard, Université Paris VII, Centre de sociologie des pratiques et représentations politiques, Case postale 7101, 75205 Paris Cedex 13

tél. 01 57 27 66 90 – Murard@univ-paris-diderot.fr.

En confirmant par mail votre participation, vous recevrez les textes et informations liés au séminaire.

PROGRAMME 2008-2009

Vendredi 23 janvier 2009

- Coline Cardi : « Quel contrat de genre dans les dispositifs d'aide à la parentalité ? »

Vendredi 13 février 2009

- Odile Steinauer : « La structuration par genre du paysage institutionnel de l'aide aux victimes »

Vendredi 27 février 2009

- Stefano Bory : « Assister, conseiller, éduquer : trois figures sexuées de l'intervention sociale »

Vendredi 13 mars 2009

- Elisa Herman : « Engagement professionnel et engagement féministe auprès des femmes victimes de violence »

Vendredi 27 mars 2009

- Elise Lemercier : « Les médiatrices interculturelles sur la scène publique du travail social »

Vendredi 10 avril 2009

- Marie-Thérèse Coenen : « Genre et formation au travail social en Belgique »

Vendredi 22 mai 2009

- Marianne Modak : « Les conditions de production du *care* chez les assistants et assistantes sociales dans un but de reconnaissance. Une enquête en Suisse »

Vendredi 12 juin 2009

- Travaux d'étudiants et conclusions du séminaire.

EFiGiES Antiquité

Atelier « Genre, sexe, sexualité dans les mondes grec et romain »

Programme 2008-2009 : « Corps, Actes, Genre »

Lieu des ateliers : Maison des Initiatives Étudiantes (MIE) – 50, rue des Tournelles, 75003 Paris (métro Bastille, Bréguet-Sabin ou Chemin-Vert)

Horaire : un samedi par mois, de 14h à 16h

Créé à l'automne 2007, l'atelier d'EFiGiES consacré à l'Antiquité grecque et romaine a tenté, au cours de sa première année d'existence, de dresser un panorama des différentes perspectives adoptées par la recherche actuelle. Les échanges nous ont en particulier permis de voir comment, dans les systèmes de genre anciens, le rôle de la partition masculin-féminin est très relatif et ne joue que combiné à d'autres critères, comme ceux du statut social et de l'âge.

Nous souhaitons, en 2008-2009, nous intéresser plus spécifiquement aux usages du corps et à la manière dont ils participent d'une construction du genre. De fait, il n'y a pas d'expression neutre du corps : rougir, parler, baisser les yeux, danser ou s'adonner à telle ou telle pratique sexuelle sont des actes marqués

culturellement. Cette enquête couvrira ainsi le domaine des émotions, de la sexualité ou des gestes au sens large, et tâchera de montrer comment certains d'entre eux font l'objet d'expressions et de lectures codifiées dans l'Antiquité. En tenant compte de la nature des sources par lesquelles ces codes nous sont parvenus et du sens qu'ils prennent dans le cadre des pratiques culturelles, politiques et rituelles de la parole et de l'image, nous tenterons de définir les caractéristiques des différents systèmes « normatifs » anciens, et nous verrons comment les pratiques (réelles ou imaginées) interagissent avec les représentations du genre.

L'atelier est ouvert à celles et ceux qui souhaiteraient communiquer leurs travaux ou leurs réflexions, aux hellénistes, latinistes, historiens, anthropologues, historiens de l'art, juristes, littéraires, que leurs réflexions orientent vers l'Antiquité. Il est en particulier destiné à toutes les étudiantes et tous les étudiants de master et de doctorat mais aussi à tous les chercheurs pour qui la problématique du genre constitue un élément d'interrogation. Il est conçu pour être un espace de dialogues, d'échanges, d'enrichissements. L'entrée est libre.

EFiGiES : Créée en 2003, EFiGiES (Association de Jeunes Chercheuses et Chercheurs en Études Féministes, Genre et Sexualités) est une association qui vise à créer de la solidarité entre étudiant-e-s, doctorant-e-s et jeunes chercheur-e-s en études féministes, genre et sexualités à travers une mise en commun de savoirs et d'informations.

Contacts :

Sandra Boehringer : sandra.boehringer@wanadoo.fr

Maxime Pierre: maxime.pierre@unige.it

PROGRAMME 2008-2009

Samedi 13 décembre 2008

– Marine Chabrol (Paris XII) : Donner le sein à Rome : la fausse évidence d'un geste sexué

Samedi 17 janvier 2009

- Sébastien Dalmon (Paris VII) : Qu'est-ce qu'une Nymphe ?

Samedi 7 février 2009

- Geoffrey Gillig (Strasbourg II) : Vision grecque du corps perse : d'Hérodote à Xénophon

Samedi 21 mars 2009

- Antoine Pietrobelli (Paris IV, Fondation Thiers) : Les discours médicaux Peri Aphrodisiôn : quels sont les enjeux moraux du régime sexuel ?

Samedi 25 avril 2009

- Gaëlle Deschodt (Paris I) : Mariage, corps et genre dans la céramique grecque

Samedi 16 mai 2009

- Vincent Azoulay (Marne-la-Vallée) : La charis érotique chez Xénophon

Samedi 13 juin 2009

- Jean-François Cottier (Montréal) : Du monde classique au monde chrétien : Pierre Damien et l'invention de la sodomie dans *Le livre de Gomorrhe*

Université Laval, Québec

Violences. Analyses féministes de nouveaux enjeux

Université féministe d'été

31 mai-6 juin 2009

Colloque interdisciplinaire

Pour sa septième édition, l'Université féministe d'été vous invite à venir réfléchir avec des spécialistes de différentes disciplines et de divers champs de recherche et de pratique aux nouveaux enjeux pour les femmes et les rapports sociaux de sexe en matière de violence.

Le programme du colloque interdisciplinaire de l'Université féministe d'été 2009 a été élaboré en collaboration avec le Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF).

Grâce aux recherches et aux pratiques féministes des trente dernières années, la violence faite aux femmes n'est plus un sujet tabou aujourd'hui. Dans la population en général, on hésite moins à nommer et à dénoncer les actes de violence dont on est témoin. Il ne se passe pas une journée sans que les médias ne fassent état de cas et de condamnations.

Non seulement connaît-on mieux la multiplicité et la complexité des violences, non seulement reconnaît-on davantage la diversité et les spécificités des contextes mais les analyses et les pratiques scientifiques et professionnelles dans le domaine se sont raffinées, entraînant des développements importants, notamment pour les victimes, tant sur les plans sociologique, psychologique, législatif et judiciaire que dans le dépistage et l'intervention.

Loin d'inciter les spécialistes et les militantes féministes à maintenant ralentir leur travail, les progrès importants réalisés dans ce champ permettent au contraire d'identifier les limites, les failles, les contradictions et, de ce fait, les nouveaux enjeux et les nouvelles recherches et pratiques à développer.

L'atmosphère à la fois studieuse et conviviale qui caractérise l'Université féministe d'été depuis sa première édition en 2003 est particulièrement propice aux échanges.

Que vous soyez aux études ou sur le marché du travail, dans la fleur de l'âge ou d'un âge plus avancé, du Québec ou d'ailleurs dans le monde, nous vous attendons à l'Université Laval, Québec, du 31 mai au 6 juin 2009.

PROGRAMME

Le programme de l'édition 2009, préparé en collaboration avec le Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF), sera disponible sous peu.

La grille horaire comprenant les thèmes des séances se trouve déjà sur notre site web.

Inscription : Il y a deux façons de s'inscrire à l'Université féministe d'été : l'inscription au colloque seulement (aucune exigence préalable) donne droit à une attestation officielle sous forme d'unités d'éducation continue. Pour connaître les frais d'inscription, voir notre site web OU l'inscription à un cours de 3 crédits (comportant travaux et évaluation) :

- au 1^{er} cycle : GPL-23088 section W ;
- au 2^e cycle : FEM-64888 section W.

Les frais d'inscription au cours tiennent lieu d'inscription au colloque. L'inscription inclut le visionnement de films, la conférence publique et la réception. Pour les modalités, voir notre site web.

Pour des renseignements supplémentaires :

universite-feministe-ete@fss.ulaval.ca

<http://www.fss.ulaval.ca/universitefeministedete>

Téléphone : (418) 656-2131 poste 8930



Appels à contributions

Así hablan y escriben las mujeres

Coloquio internacional

11, 12 y 13 de junio de 2009

Instituto de Lengua y Literaturas Hispánicas

Universidad de Berna – Länggassstrasse 49 – CH-3012 Bern

El Instituto de Lengua y Literaturas Hispánicas de la Universidad de Berna se complace en cursarle a usted invitación al Coloquio internacional Así hablan y escriben las mujeres, que se celebrará en nuestra Universidad del 11 al 13 de junio de 2009 con el apoyo de las instituciones siguientes :

Círculo de Amigos de España, Portugal e Iberoamérica Embajada de España en Berna Max und Elsa Beer-Brawand-Fonds Schweizerische Akademie der Geistes-und Socialwissenschaften Sociedad Suiza de Estudios Hispánicos Universidad de Berna.

El Coloquio contará con la participación de las escritoras Carmen Boullosa (México) y Diamela Eltit (Chile). Habrá además conferencias plenarias a cargo de especialistas de renombre internacional : Esther Forgas Berdet (Universidad Rovira i Virgili, Tarragona), Álvaro García Meseguer (CSIC), Pilar García Mouton (CSIC).

En los últimos años, los estudios de género han venido suscitando un vivo interés en el mundo hispánico. De hecho, en el caso del español, mujeres y hombres – aunque hablen la misma lengua – no utilizan los mismos recursos lingüísticos de manera idéntica. Para analizar dichas diferencias, es menester aprehender la

mentalidad lingüística femenina desde una perspectiva « interior », con el fin de desvelar los mecanismos y competencias comunicativas y expresivas propios del habla femenina.

En el campo de las letras, aunque la presencia de autoras adquiera cada vez más importancia, aún no hemos llegado a una normalización : a mediados del siglo XX, la relación numérica entre autores mujeres y hombres era de un 3 %. Los años 1980 marcan un hito, ya que a partir de esa década la publicación de novelas escritas por mujeres se regulariza, como consecuencia del fenómeno global de incorporación de la mujer en todas las esferas de la vida comunitaria.

El presente Coloquio brindará una aproximación a la voz femenina desde estas dos vertientes, la lingüística y la literaria. ?

Las personas que deseen presentar una comunicación deberán atenerse a las condiciones siguientes :

1. Fecha límite para el envío de la inscripción, título y resumen de la comunicación (por correo postal o electrónico) : 31.12.2008. A partir del 01.02.2009, la comisión organizadora indicará las comunicaciones escogidas.
2. Extensión del resumen : dos folios a doble espacio.
3. Duración de la comunicación: Las comunicaciones no podrán exceder los 20 minutos. Los textos de la publicación para las actas tendrán una extensión máxima de 10 folios (ulteriormente se enviarán las normas de presentación).
4. Alojamiento : La comisión organizadora facilitará por correo electrónico, a quienes lo deseen, la información correspondiente al alojamiento en Berna.
5. Cuota de participación :
Comunicantes 100 ₣ / Participantes 50 ₣ / Estudiantes 10 ₣.

*Les femmes parlent d'art
Les femmes écrivent l'art*

Nous vous proposons de continuer le travail commencé l'année dernière par une deuxième journée d'études le 3 avril 2009. Nous attendons vos propositions de communication (avant le 31.12.08) sur la critique d'art au féminin mais aussi sur les écrits (écrits théoriques, journaux, correspondances) d'artistes sur leur travail et sur les initiatives féminines en ce qui concerne l'édition (magazines) et la fondation de et/ou la participation à des groupes ou mouvements artistiques.



Marianne Camus.

Toutes les périodes et toutes les provenances géographiques et culturelles sont bienvenues.

Les travaux seront soumis à publication dans un numéro spécial de la revue en ligne du centre interlangues de Dijon.

Contacts :

Marianne Camus : marianne.camus@u-bourgogne.fr

Valérie Dupont : val.dupont@wanadoo.fr

*Entre plaisir et contrainte : nouvelles questions
sur la sexualité des femmes*

Revue *Nouvelles Questions Féministes*

2010, volume 29 / 3

Le droit à une sexualité épanouie et libérée des risques de grossesse a constitué une dimension fondamentale des luttes féministes dans la deuxième moitié du vingtième siècle. NQF souhaite à travers cet appel à propositions explorer comment les inégalités d'accès des hommes et des femmes à la « sexualité plaisir » se construisent.

Autour de la notion de libération sexuelle, les femmes ont revendiqué le droit à refuser le mariage, à maîtriser leur fécondité et à vivre leur sexualité hors des carcans hétéronormatifs. La dissociation de la sexualité et de la reproduction a été un puissant levier de leur émancipation. Cependant, la constitution de cette sphère de « sexualité pour elle-même » n'a pas forcément opéré une déconnexion totale de la sexualité et de l'objectif reproductif. Ainsi la définition même de ce qu'est un « vrai rapport sexuel » ou un « rapport sexuel accompli » reste étroitement associée à la pénétration vaginale. En cela, on peut dire que la sexualité reste « domestiquée », comme le soulignait Paola Tabet, par l'objectif reproductif et que cet objectif continue de déterminer fortement les définitions sociales de la sexualité-plaisir autrement dit des pratiques socialement définies comme étant celles procurant du plaisir aux hommes d'une part et aux femmes d'autre part. Cette nouvelle situation n'a pas manqué de soulever de nouveaux enjeux dans les rapports sociaux de sexe. Le milieu des années 1980 marque une rupture dans les revendications sur la sexualité : l'avènement de l'épidémie du VIH/sida a impulsé un retour symbolique et matériel de la place du risque dans l'expérience de la sexualité – d'autant qu'il s'agit d'un risque mortel. Cet enjeu sanitaire majeur a fortement participé à la construction de nouveaux discours sur la sexualité. La notion de sexualité-plaisir s'est trouvée concurrencée par une importante perspective de prévention de la transmission du virus. La confrontation à l'épidémie a même produit dans certains contextes nationaux un retour à une morale sexuelle promouvant la virginité au mariage et l'abstinence. La question de la gestion des risques sexuels est alors redevenue centrale ; la place respective des femmes et des hommes dans la gestion de ces risques n'est toutefois pas identique. Quel a été l'impact de ce contexte sur l'accès des femmes à la « sexualité-plaisir » ?

Actuellement, le contexte déjà ancien de médicalisation de la sexualité et une certaine banalisation de l'épidémie dans les pays les plus riches génèrent d'autres autres types de discours sur la

sexualité. Celle-ci est appréhendée sous l'angle de la santé et du bien-être, dans une tentative de dépassement de la sexualité-risque. Une part du discours social est même porteuse d'injonctions à une vie sexuelle conçue comme élément fondateur de la personnalité. L'idéal de réalisation de soi par le plaisir sexuel devient alors un impératif social. Les femmes sont comme les hommes soumises à cette injonction au plaisir, mais celle-ci semble toujours cadrée par des attentes masculines. Quel est le sens de cette injonction pour les femmes ? Comment se matérialise-t-elle et constitue-t-elle une forme cachée de contrôle de la sexualité des femmes ?

Dans ces approches contemporaines de la sexualité se réinvestissent les rapports de genre alors même que l'on aurait pu s'attendre à ce qu'un droit à une sexualité épanouie, de surcroît conçue comme relevant d'un état de bonne santé, se serait décliné de manière identique pour les femmes et les hommes. Or la naturalisation des différences entre femmes et hommes persiste (notamment, la vision d'une sexualité masculine plus « pulsionnelle » que la sexualité féminine, perçue comme plus « affective », s'est un peu atténuée) et la sexualité des femmes reste soumise à un contrôle social plus fort que la sexualité des hommes.

À toutes les étapes de la vie sexuelle, le rapport au plaisir s'inscrit dans les rapports de domination, tels que les rapports sociaux de sexe, de classe, de « race », d'âge, etc., qui exercent des effets symboliques et matériels et conditionnent la manière dont les personnes vivent leur sexualité. Ces rapports sociaux jouent dès la socialisation à la sexualité dans la période de jeunesse, mais également tout au long du parcours de vie. Quelles formes prennent-ils dans les nouveaux espaces de discussion sur la sexualité (par exemple Internet), dans la production culturelle ? Qu'est-ce qui est montré vs caché de la sexualité, du plaisir, notamment de celui des femmes ? Quels sont les enjeux de la sexualité-plaisir aux différents âges, tels qu'ils apparaissent par exemple dans l'éducation sexuelle, dans le conseil conjugal ou dans la gestion des « dysfonctions sexuelles » ?

Ce numéro souhaite encore explorer les rhétoriques et les cadres normatifs des discours sur le rapport ou le droit des femmes à la sexualité-plaisir, par le passé et aujourd'hui. L'oppression des femmes se trouve-t-elle réactualisée par les normes sexuelles qui définissent d'une part quel doit être le rapport des femmes et des hommes au plaisir sexuel et d'autre part les pratiques qui procurent le plaisir ? De quelles revendications ces discours sont-ils porteurs ? De qui émanent-ils ? Par quelles formes de (dé/re-) naturalisation sont-ils structurés ? Comment circulent-ils ? Quel potentiel d'émancipation ou d'oppression contiennent-ils ? Existe-t-il de fortes correspondances entre les discours médiatiques, fictionnels (la production littéraire, cinématographique ou télévisuelle), religieux, médicaux sur le plaisir des femmes ? Dans le champ de la médecine en particulier, comment les différentes spécialités et les acteurs des divers domaines d'intervention (santé publique, gynécologie, psychiatrie, sexologie, etc.) se situent-elles par rapport à la sexualité-plaisir ? Comment ces positions ont-elles évolué et quels ont été leurs liens (de concordance, de concurrence) avec la gestion des risques sexuels (grossesse, infections et maladies, etc.) ?

Ce numéro s'intéresse également aux pratiques, analysées en tenant compte de leur inscription dans l'espace social. Que dire de la quête d'accomplissement et d'épanouissement sexuel dans une perspective de genre ? Les pratiques sexuelles se sont diversifiées au cours des dernières décennies, ce qui ne manque pas de modifier les scénarios des interactions sexuelles : comment ces pratiques sont-elles alors négociées ? Comment les femmes parlent-elles, négocient-elles avec leurs partenaires de l'un ou l'autre sexe, obtiennent-elles (ou non) ce qui leur procure du plaisir ? Quelle est la place de l'orgasme, des pratiques pénétratives et non pénétratives, de la masturbation, des jouets et des jeux sexuels, etc. dans leur vie sexuelle ? De quels espaces disposent-elles pour découvrir leur corps, définir leurs désirs en fonction de ce qui pourrait leur faire plaisir à elles ? Quelle est la place des mouvements féministes dans ces espaces ? Les pratiques sexuelles s'inscrivent aussi dans

des rapports de classe : peut-on considérer les valeurs du plaisir et de l'épanouissement personnel à travers la sexualité comme celles d'un milieu social spécifique (e.g. les nouvelles couches moyennes) qui s'imposerait à d'autres milieux sociaux ? Quels sont les effets spécifiques de ce modèle de la sexualité-plaisir sur des femmes d'origines sociale, culturelle et nationale diverses ? La définition de ce qu'est la sexualité-plaisir varie d'un contexte social à un autre. Que nous apprennent ces variations sur la construction sociale du plaisir et sur le rôle des femmes dans la construction des normes sexuelles ?

Nous attendons des contributions de disciplines variées (histoire, sociologie, philosophie, études littéraires et filmiques, psychologie, démographie...) portant sur divers matériaux relatifs au lesbianisme, à l'hétérosexualité, à la bisexualité, à la sexualité solitaire, etc.

Les propositions d'articles de deux pages doivent être envoyées pour le 1^{er} mars 2009 en format Word par courriel à Laurence Bachmann (Laurence.Bachmann@unige.ch). Les articles acceptés sur propositions devront être fournis (maximum de 40 000 signes, espaces inclus) pour le 15 novembre 2009, accompagnés d'un résumé en français et en anglais et d'une notice biographique. Ils seront évalués par deux rapporteur-e-s avant acceptation définitive.

Pour toute information sur la revue : www.unil.ch/liege/nqf

Les femmes s'amuse

Colloque *Women in French*

Tandis que les questions concernant les femmes et le travail, professionnel et domestique, ont fait l'objet de nombreuses études et sont désormais bien documentées, celles qui se rapportent aux femmes et le temps libre, ou plus particulièrement les loisirs, restent moins explorées. On entend par loisirs le temps social consacré à l'expression individuelle ou collective de soi, et dont on s'accorde à dire qu'ils jouent un rôle croissant dans la vie des femmes depuis

l'introduction de la semaine des 35 heures en France. Le but de ce colloque interdisciplinaire est de générer des discussions autour de la question de savoir comment les femmes s'expriment lorsqu'elles s'amusent, au sens le plus large du terme. Quel rôle les loisirs jouent-ils dans la vie des femmes aujourd'hui ? À quels types d'activités de loisirs, ordinaires ou extraordinaires, conventionnels ou transgressifs, les femmes s'adonnent-elles ? Comment ces expériences sont-elles représentées dans divers médias ?

Cette conférence constitue une occasion de rassembler des chercheuses qui travaillent dans tous les domaines des études françaises et francophones.

Les communications pourront se rapporter à la littérature, les études culturelles, le cinéma, les médias, l'histoire, la sociologie, la politique, l'économie. Les thématiques à considérer incluent, entre autres :

- les femmes et les activités culturelles
- les femmes et les arts créatifs, les hobbies
- les femmes sur scène (le théâtre, la danse, la musique, la comédie)
- les femmes et la consommation, les nouvelles technologies (par exemple le shopping, les jeux d'argent, le cyberspace)
- les femmes et les vacances / le tourisme
- les femmes et le sport
- les femmes et la vie sociale
- les femmes et la vie associative / la vie de quartier

Les communications ne doivent pas dépasser 20 minutes, et peuvent être en anglais ou en français. Veuillez envoyer les propositions individuelles (300 mots) aux organisatrices :

Dr. Kathryn Jones : k.n.jones@swan.ac.uk

Dr. Nathalie Morello : n.morello@swan.ac.uk

avant le 15 décembre 2008.



*Protestation contre la nouvelle campagne de publicité
intitulée « Campagne des Grandes écoles »*

Texte soutenu par l'ANEF
Paris, le 30 juin 2008

Monsieur Pierre Bédier
Président du Conseil Général des Yvelines
Hôtel du Département 2, pl. André-Mignot 78012 Versailles Cedex

Monsieur le Président,

Nous venons de prendre connaissance de votre campagne de publicité en direction des anciens élèves des grandes écoles. Sept affiches représentent une jeune femme, « l'icône du Département », habillée d'un T-shirt noir sur lequel un slogan se voulant humoristique est imprimé, rappelant les spécialités des différentes écoles.

Dans plusieurs cas, les poses sexy, voire provocantes illustrent des phrases jouant sur un double sens sexuel, tel que « S'envoyer en l'air » pour les écoles d'aéronautique, « Hacke-moi si tu peux », pour l'Institut supérieur d'électronique de Paris et l'Ecole nationale des ponts et chaussées ou enfin : « Surpasse-moi », pour les Mines, Centrale et Polytechnique.

Cette campagne publicitaire n'est pas « féminine et décalée » comme l'annonce le communiqué de presse. Elle manque simplement d'imagination !

Encore une fois, la publicité utilise le corps de la femme comme objet publicitaire susceptible d'attirer : rien d'innovant et d'audacieux dans ce support de communication, seulement des stéréo-

types usés et dépassés susceptibles d'attirer certains hommes. C'est d'autant plus inacceptable que cette publicité fait suite à une autre campagne de juillet 2007, pour laquelle de nombreuses protestations s'étaient élevées. Cette fois-ci, vous n'avez aucune circonstance atténuante : vous ne pouvez ignorer le mécanisme des stéréotypes et leur rôle dans les inégalités femmes-hommes. 25 % de femmes en moyenne dans les écoles d'ingénieurs : les associations de femmes scientifiques et les différentes missions pour la place des femmes dans les ministères multiplient les efforts pour attirer les jeunes femmes vers les sciences et techniques et l'innovation. Nous déplorons vigoureusement cette campagne vulgaire qui nuit aussi bien à l'image des écoles citées qu'à celle des Yvelines.

Nos associations seront très attentives à votre réponse. Nous restons à votre disposition si vous souhaitez nous rencontrer. Nous vous prions, Monsieur le Président, d'agréer nos salutations distinguées.

Association Femmes Ingénieurs

Co CNISF – 7, rue Laménais 75008 Paris

Tél : 06 71 69 39 36 / Courriel : femmes_ingenieurs@yahoo.fr

Site : www.femmes-ingenieurs.org/

Association femmes et mathématiques

Institut Henri-Poincaré – 11, rue Pierre et Marie-Curie

75231 Paris cedex 05 – Tél. /fax : 01 44 27 64 20

Courriel : fetm@ihp.jussieu.fr / Site : www.femmes-et-maths.fr

Association Femmes et Sciences

9, rue Vésale 75005 Paris / Tél. : 01 47 70 85 35

Courriel: femmes.sciences@orange.fr

Site : www.femmesetsciences.fr/

Association Nationale des Études Féministes (ANEF)

34, rue du Professeur-Martin 31500 Toulouse

Courriel : contact@anef.org / Site : www.anef.org/



Colloque

Sciences : des différences aux inégalités entre les femmes et les hommes ou

*Comment la science contribue à la construction des inégalités ?
Comment peut-elle contribuer à leur réduction ?*

Colloque organisé le 30 janvier 2009 par la Mission pour l'Égalité entre les femmes et les hommes

Université de Lyon, Université Lyon 1 – Amphi UFRAPS – La Doua
Entrée libre

La Mission Égalité entre les femmes et les hommes de l'université Claude Bernard Lyon 1 vous invite à un colloque où elle propose d'ouvrir des discussions à partir des données scientifiques récentes relatives à la question des inégalités entre les femmes et les hommes. Le colloque sera un lieu de rencontre entre d'une part des scientifiques, des philosophes et d'autre part des acteurs travaillant aux missions d'égalité entre les femmes et les hommes, sur l'Université, et au-delà, dans l'ensemble des secteurs de la vie sociale.

L'objet du colloque vise à interroger les connaissances scientifiques produites et diffusées sur les questions suivantes : Qu'est-ce qu'une femme ? Qu'est-ce qu'un homme ? Sur quoi se fondent leurs différences ? Par quels processus ces différences sont-elles hiérarchisées ?

Les questions suivantes seront posées : Comment les sciences pensent-elles les différences entre les femmes et les hommes ? Contribuent-elles à la construction des inégalités et comment peuvent-elles contribuer à leur réduction ?

Le colloque sera nourri par la volonté de répondre au problème suivant : à quelles conditions les connaissances scientifiques (produites dans le champ des sciences, de la technologie et de la santé) peuvent-elles servir à aller vers plus d'égalité entre les femmes et les hommes ? Ces connaissances seront interrogées :

– Sur les différences : Que sait-on et que dit-on des différences entre les femmes et les hommes ? De quels types de différences parle-t-on ? Comment les différentes disciplines scientifiques prennent-elles en compte ces différences ? Sont-elles considérées comme des inégalités ? Quels types d'inégalités ?

– Sur les acteurs et les actrices de la production de connaissances : Y a-t-il un impact du sexe des chercheurs et des chercheuses sur la production de la connaissance ?

– Sur la diffusion des connaissances : Sur toutes ces questions dans les différents champs scientifiques mais aussi au-delà, (ouvrages de vulgarisation, manuels scolaires, enseignement, etc.), y a-t-il un impact du sexe ?

Christine Charretton, mathématicienne, ICJ, Université Lyon 1, chargée de mission à l'Égalité femme-homme.

Pierre Clément, didactique et épistémologie de la biologie, LEPS, Université Lyon 1.

Cécile Ottogalli-Mazzacavallo, historienne en sciences et techniques des activités physiques et sportives, CRIS, Université Lyon 1.

Philippe Liotard, anthropologue, CRIS, Université de Lyon 1.

Michelle Zancarini-Fournel, professeure d'histoire contemporaine, IUFM, UMR LARHRA, Université Lyon 1.

PROGRAMME

- Ouverture du colloque par la présidence et la Mission Égalité de Lyon 1
- 9h30-10h30 : L'étoffe du chercheur convient-il à la chercheuse ?, par Isabelle Stengers.

- 11h00-13h00 : Table-ronde animée par Michelle Zancarini, La construction historique et scientifique des savoirs, avec Nicole Edelman, Ilana Lowy, Dominique Pestre (sous réserve).
- 14h30-15h30 : Le sexe du cerveau : entre science et idéologie, par Catherine Vidal.
- 15h30-17h00 : Table-ronde animée par Philippe Liotard, De la science à la diffusion des connaissances, avec P. Clément, B. Cuzin, C. Detrez.
- 17h00-17h30 : Débat et conclusions.

Mission pour l'égalité entre les femmes et les hommes de
l'Université Lyon 1

Université de Lyon – 43, boulevard du 11-novembre-1918

69622 Villeurbanne cedex

mission-egalite@univ-lyon1.fr

<http://mission-egalite.univ-lyon1.fr>



Comptes rendus

▲ *Allaitement maternel et droit*

Martine HERZOG-EVANS

L'Harmattan, collection « La Justice au quotidien », 2007.

Voici un ouvrage qui affiche un double objectif : donner une présentation de toutes les questions juridiques relatives à l'allaitement maternel et apporter un soutien aux mères allaitantes par un ensemble de réponses pratiques sur le plan du droit.

L'auteure est à la fois une universitaire, spécialiste du droit de l'exécution des peines et une active promotrice de l'allaitement maternel au sein des associations *la Leche League France*¹ et *Information pour l'Allaitement*. Elle enseigne également au C.H.U. de Grenoble dans le cadre du Diplôme universitaire d'allaitement maternel.

Divisé en cinq chapitres, et après avoir introduit les notions de « droit d'allaiter » et surtout de « droit à être allaité » (chapitre 1), le livre fait la part belle (66 pages sur 146, soit près de la moitié) à ce que l'auteure nomme « la concurrence déloyale du lait industriel » (chapitre 2). Elle traite ensuite du rapport entre allaitement

1 – Pour une présentation de l'association, de son fonds idéologique chrétien et de son évolution récente en France notamment au regard du travail des femmes, Sandre-Pereira, G., *La Leche League : des femmes pour l'allaitement maternel (1956-2004)*, in *CLIO, Histoire Femmes et Sociétés*, n° 21/2005, Maternités, p. 174 à 187.

maternel et travail des femmes (chapitre 3) avec un titre plutôt mal choisi : « Allaiter ou travailler ? », puisqu'il consiste pour une grande part à montrer que « concilier » allaitement et travail est permis par le droit². Puis, dans un chapitre intitulé « Incidents de la vie et allaitement », l'auteure traite successivement de l'allaitement en milieu hospitalier et du droit de garde de l'enfant allaité dans le cadre de la séparation des parents. Là aussi on peut s'interroger sur le titre du chapitre puisqu'il s'ouvre sur le séjour en maternité, à moins de considérer effectivement la naissance en maternité comme un « incident de la vie ». Concernant la seconde section, l'auteure prend radicalement position contre la garde alternée. Enfin, c'est le thème de l'allaitement en public (chapitre 5) qui clôt l'ouvrage, par un exercice de droit comparé où l'auteure nous offre en réalité un bel exemple de lobbying pro-allaitement (p. 146).

Ce qui retient l'attention dans cet ouvrage, c'est d'abord qu'il reprend l'argumentaire des associations pro-allaitement et les développe de façon assez conventionnelle ; ensuite, qu'il dresse, également à la manière du discours de ces associations, l'inventaire des responsables de la situation actuelle de la France – bien entendu considérée comme insuffisante – en matière d'allaitement. Pour ces deux premiers points, il faut reconnaître que la perspective adoptée par l'auteure n'apporte rien et pourrait même être considérée comme un effet de façade tout juste propre à présenter autrement un discours déjà bien rodé.

Enfin, et c'est là le point principal du livre, il introduit dans cet argumentaire pro-allaitement une notion ayant vocation à se traduire en droit positif : celle du droit à être allaité.

2 – Même si l'auteure fait remarquer que « les Françaises travaillent plus (80 %) que leurs voisines européennes et sont parmi celles qui allaitent le moins et le moins longtemps » (p. 89).

L'argumentaire classique des promoteurs de l'allaitement maternel

Le livre de Martine Herzog-Evans reprend la plupart des arguments traditionnellement développés par les associations de promotion de l'allaitement maternel. Son apparente spécificité réside en ce qu'il les présente dans une perspective qui se veut juridique. En réalité, l'emballage ne sert qu'une cause : faire la promotion de l'allaitement maternel par des arguments qui, eux, n'ont rien de juridique, mais sont ceux, classiques, des associations auxquelles appartient l'auteure.

L'allaitement est naturel. Cet argument introduit tout simplement le livre : « Allaiter est un acte qui paraît de prime abord parfaitement et exclusivement naturel » (p. 9). Si la formulation employée peut laisser entendre qu'il se révèle, après examen, un acte culturel, il n'en est en fait rien. L'auteure entend seulement introduire par là l'idée « qu'il puisse donner lieu à un traitement juridique » (p. 9). Cette « vérité » est ensuite distillée sous différentes formes tout au long du livre (p. 57, p. 89, p. 141, par exemple).

L'allaitement maternel et l'attachement. L'auteure donne ici une lecture particulièrement simpliste – à la manière du Dr Benjamin Spock – d'une notion de psychologie particulièrement bien vulgarisée, l'attachement³, ainsi qu'une vision tout aussi caricaturale du développement psycho-affectif de l'enfant : « un nourrisson

3 – « Au-delà de la prise en compte de l'allaitement, nous avons vu que ce qui était le plus dommageable, dans le système juridique français, c'était que les besoins spécifiques des tout-petits au regard de la permanence de leur environnement et de leur figure d'attachement primaire n'étaient nullement pris en compte, au risque, d'ailleurs de créer de graves troubles psychologiques ultérieurs chez ceux-ci » (p. 140). Voir aussi p. 115 concernant les modes de garde et du congé parental d'éducation. Pour une critique de l'attachement, de ses postulats et de ses dérivés, comme la notion de lien (*bonding*) : Kagan, J. (1998, 2000 pour l'édition française) *Des idées reçues en psychologie*. Paris : Odile Jacob. Et Eyer, D.E. (1992) *Mother-Infant bonding. A scientific fiction*. New Heaven & London : Yale University Press.

jusque vers trois ans, a un besoin plus impératif de sa mère. Dans la période suivante il a un besoin égal des deux parents, sauf situations particulières. Il est inversement courant qu'à l'adolescence, spécialement s'agissant de garçons, il ait un besoin impératif de son père » (p.134). Ainsi, au-delà même de l'allaitement maternel, c'est de « la sécurité psychiatrique des enfants » (p. 134) dont il s'agit. On ne saurait bien évidemment soupçonner l'auteure de jouer de cet argument de façon intéressée, relativement à ce qui est l'objet de son engagement, l'allaitement maternel.

Le non-allaitement est criminel. Le « non-allaitement » serait à l'origine d'une surmortalité infantile, d'une hécatombe sans précédent, dont l'annonce du nombre de victimes : « 1,5 millions d'enfants » (p. 20) a pour effet de nous faire froid dans le dos.

Ici l'auteure insiste sur un point qui, s'il est certes déjà présent dans le discours classique des promoteurs de l'allaitement maternel, bénéficie d'une certaine originalité dans son traitement. En effet, renversant la posture assez traditionnelle qui veut que « l'allaitement c'est bon pour la santé » de l'enfant, elle inverse les deux éléments-clés de la proposition (le biberon/lait industriel, c'est mauvais pour la santé) et milite de façon explicite pour un argumentaire qui ferait porter la confrontation essentiellement sur ce terrain. Stratégie effectivement assez fine puisqu'en même temps que le renouvellement de l'argumentaire pro-allaitement, elle permettrait de ne plus faire porter l'attention sur l'allaitement maternel lui-même, donc de le préserver directement de certaines critiques ou détourner le regard de certaines failles de son argumentaire (comme la contamination par le VIH lors de l'allaitement). Son argument principal consiste à montrer que le lait artificiel est nocif. En outre, « l'alimentation artificielle est déjà responsable de millions de morts, pour une bonne part en raison des conditions sanitaires (eau polluée, impossibilité de préparer des biberons dans des conditions d'hygiène acceptables, etc.) ou économiques (insuffisance de revenus pour se procurer assez de lait) » (p. 42). Or, cette affirmation contient une contradiction : ce

n'est pas le produit qui est là en cause, mais les conditions dans lesquelles il est consommé. Mais sur l'état de misère dans lequel sont effectivement maintenues les populations des pays les plus pauvres de la planète – car c'est d'elles qu'il s'agit – pas un mot, ni sur les épidémies qui les touchent et dont l'allaitement maternel peut également être le vecteur.

L'argument de l'acculturation. Voici un argument assez curieux, qui concerne tout le monde et n'importe qui (des catégories particulières : les « psys », p. 17, les magistrats, p. 133 et plus larges : nos « contemporains ») à partir du moment où la défense ou la pratique de l'allaitement maternel n'est pas dans ses habitudes. Curieux argument donc de prétendre qu'il y a là un phénomène d'« acculturation des mères et de l'ensemble de la population » (p. 47). Glissement sémantique ? Difficile de dire avec clarté ce que l'auteure entend par là tant la façon dont le terme est employé ici est en décalage avec la notion qu'il recouvre. En effet, comment parler d'acculturation alors qu'elle nous a d'abord présenté la France où l'on allaite peu sans pour autant nous dire qu'il s'agit d'un phénomène récent. Car si acculturation il y a, il faudrait d'abord montrer que l'allaitement maternel est une pratique culturelle bien française, ce que l'auteure ne fait pas. À moins qu'elle n'entende par là que les Françaises sont victimes d'un phénomène de « déculturation » de l'espèce humaine ? Elle devrait alors parler de « dénaturation » et assumer pleinement les orientations idéologiques qui sont les siennes.

Scientifique/pseudo-scientifique. Il pourrait être assez révélateur d'appliquer les techniques de l'analyse de discours automatisée à l'ensemble des discours sur l'allaitement maternel en s'intéressant par exemple aux adjectifs. On pourrait ainsi très certainement relever certaines récurrences discursives propres à mieux comprendre ses soubassements idéologiques. Par exemple, on peut ici assez facilement relever une tendance lourde : au lait artificiel est toujours associé l'adjectif « pseudo scientifique », à l'allaitement maternel celui de « scientifique ». Quelques exemples viennent alors illustrer

le propos. Le sérieux est associé à l'allaitement, l'escroquerie intellectuelle au lait artificiel qui en plus est issu de l'industrie donc forcément suspect de malhonnêteté. Ainsi, par un tel procédé est produit un effet assez proche de l'enthymème⁴ où l'exemple tient lieu d'induction.

Tous unis contre l'allaitement maternel

À qui la faute si l'allaitement maternel plafonne en France à 60 % ? Nombreux sont les responsables désignés. Ainsi, tout comme ce livre constitue un catalogue des arguments classiques de la promotion de l'allaitement maternel, il livre une liste – noire – des responsables de son taux, insuffisant pour ses promoteurs, en France. Et l'auteure est très claire : « aucune pression n'est jamais exercée sur une mère qui décide de ne pas allaiter » (p. 16). Par contre, la mère qui allaite [...] subit de nombreuses critiques et remarques et a du mal à imposer son choix » (p. 16).

En tête des fautifs, on trouve le féminisme, où plus précisément le féminisme « à la française », dont la pensée est très curieusement et très inexactement résumée : « la vision très française du féminisme qui voit dans la femme un clone androgyne de l'homme » (p. 10), qualifié de « modèle dépassé » (p.10). L'auteure ira même, considérant la question de la garde alternée, jusqu'à souligner pour cette question un « indéniable effet pervers de la libération des femmes » (p. 134). Ainsi, l'allaitement pâtit du féminisme. Ensuite, viennent les politiques, qui par manque de courage, craignent de froisser leur électorat féministe.

Puis c'est le tour des fabricants de laits en poudre, de biberons, de tétines, etc. La liste est longue et ils sont particulièrement bien soignés, assimilés plusieurs fois aux producteurs de tabac et d'alcool. La presse, bien sûr, est à la solde des précédents, grands groupes industriels qui la financent. De ce fait, elle est toute entière acquise à leur cause.

4 – Au sens aristotélicien.

Les personnels soignants, mal formés, mal informés, de ce fait, sont un danger permanent pour l'allaitement. L'auteure est bien placée pour le savoir puisqu'elle participe elle-même à leur formation. En revanche, la situation actuelle du système de soins français n'est, quant à elle, jamais mise en cause. Tout est affaire de responsabilité individuelle et de bonne volonté des soignants : « les praticiens hospitaliers sont en principe tenus de se former et d'informer correctement les mères » (p. 121), « il est souvent difficile de mobiliser toute une équipe, spécialement les personnes les plus défavorables à l'allaitement » (p.121).

Les juges sont, eux, victimes du « dogme qui est apparu dans notre droit positif, fruit d'une prédominance de la revendication de droit égal à l'enfant au détriment de la notion naguère essentielle d'intérêt de celui-ci » (p. 134) et également, comme les mères utilisant le biberon, d'« acculturation [...] ni plus ni moins forte que celle de nos contemporains » (p.133). En outre, l'auteure fait référence à deux reprises (p. 17 et 136) à des situations où les femmes se sont vues ordonner le sevrage par une décision de justice. Or, si elle s'avère prompte à citer, parfois abondamment, ses sources jurisprudentielles, elle ne mentionne ici aucune référence à l'appui de ses propos.

Pour compléter le tableau paranoïde, tout le monde et n'importe qui représente un danger pour l'allaitement : « la mère qui allaite [...] subit de nombreuses critiques et remarques, que ce soit dans son entourage ou dans diverses situations de vie » (p. 16), « le monde qui l'entoure ne lui montre qu'un modèle : celui du biberon » (p. 17). À ce titre, voir également la remarquable analyse « psychanalytique » que fait l'auteure de ce qu'elle appelle les « réactions d'hostilité, parfois d'agressivité, de la part de personnes n'ayant pas allaité » (p.10), par envie, sans doute ?

Bien sûr, seules alliées de l'allaitement sont les associations, telles *la Leche League* dont l'auteure ne manque pas de saluer « l'excellent travail de synthèse réalisé chaque trimestre » (p.11). Rappelons qu'elle en est membre.

Un nouveau principe : le droit à être allaité

L'enfant a droit à être allaité. L'auteure plaide tout au long de cet ouvrage pour faire reconnaître ce droit. Elle le fait de façon relativement discrète, l'incluant au passage dans le développement de ses arguments, prenant soin de ne surtout pas en faire un chapitre, ni d'exposer clairement à la fois ce qu'elle entend par là d'un point de vue juridique (Comment le faire respecter ? À quels comportements, et à qui l'opposer ?). Mais ce droit à être allaité est là et bien là, présent dorénavant dans l'argumentaire des associations pro-allaitement comme droit « naturel », puisque tout concourt à prouver que le lait maternel est ce qu'il y a de mieux pour l'enfant. Il ne lui reste plus qu'à se traduire dans le droit positif. On devine que l'on pourra compter sur la juriste pour œuvrer en ce sens. On devine le corollaire non énoncé de ce droit : l'obligation pour sa mère de l'allaiter. On voit qu'à défaut de « mère » pour allaiter, on pourra compter sur d'autres femmes⁵. Et on entrevoit aussi qui pourrait se porter candidat à faire respecter ce droit devant la justice. En ce sens, l'auteure a parfaitement raison d'utiliser les ressorts de la doctrine juridique pour faire la promotion de l'allaitement maternel. Car elle s'avère alors être d'une redoutable efficacité, d'ailleurs clairement relevée par l'auteure : « le droit peut tout aussi bien favoriser l'allaitement maternel que le décourager » (p. 9).

Conclusion

Au final, nous avons affaire ici à un discours relativement classique de promotion de l'allaitement maternel, reprenant à l'identique un catalogue d'arguments déjà développés maintes fois par les associations auxquelles appartient d'ailleurs l'auteure. Cependant, ils prennent ici la forme de la doctrine juridique grâce à l'analyse de décisions de justice et le recours au droit comparé.

5 – Voir la position très ambiguë de l'auteure sur les nourrices « humides » et sa tentative de sortir le commerce du lait maternel de l'application de l'article 511-4 du Code pénal.

Après l'argument d'autorité de la recherche médicale et de la psychologie, voici que la promotion de l'allaitement maternel trouve un nouveau domaine où s'exprimer.

Mais les arguments n'ont ici dans leur ensemble que l'apparence de la doctrine et n'échappent pas à leur fondement idéologique : par exemple, l'approche juridique n'apporte en effet rien à la thèse du caractère naturel de l'allaitement maternel. On peut alors s'interroger sur cette tendance à développer sans fin les mêmes arguments, à les répéter sous de multiples formes et sous couvert de différentes approches. C'est à une véritable entreprise de « fabrique de l'opinion publique » que l'on assiste, au sens de Noam Chomsky, c'est-à-dire ayant recours à des évidences rapidement assimilées, facilement comprises et surtout indéfiniment répétées : l'allaitement maternel est évidemment naturel, c'est bon pour la santé (puisque c'est naturel), seule une mère⁶ sait ce qui est bon pour son enfant (et surtout pas les professionnels de santé), les responsables politiques sont des lâches, les industriels sont des empoisonneurs. Et les féministes (françaises, en vertu du principe qui veut que le bon sens est une vertu anglo-saxonne et qu'en France on est en retard sur tout) racontent n'importe quoi.

Cependant, il y a une véritable nouveauté dans cet ouvrage : la notion de « droit à être allaité ». On peut s'inquiéter de son introduction dans la rhétorique des associations de promotion de l'allaitement maternel, car elle est véritablement de nature à mettre en cause le choix des parents – et plus spécifiquement des mères – dans l'alimentation de leur enfant. En effet, pour qu'un enfant soit allaité, il faut qu'une femme – sa mère, le plus « naturellement » du

6 – Il est d'ailleurs significatif que Martine Herzog-Evans, en sa qualité de juriste, ne questionne jamais la notion de mère, alors que Marcella Iacub, entre autres, a clairement montré que la maternité est une construction juridique et sociale. Dénaturaliser la mère mettrait en péril son édifice idéologique. IACUB M. (2004) *L'Empire du ventre. Pour une autre histoire de la maternité*. Paris : Fayard.

monde – l’allaiter. Du droit du premier à l’obligation pour la seconde il n’y a qu’un pas. Et à votre avis, qui pourrait se considérer comme on ne peut plus légitime à faire respecter ce droit devant les tribunaux ? Qui pourrait aussi sauter le pas ?

Hugues Bardon (doctorant
en sciences de l’éducation, Paris X,
Nicole Mosconi, professeure
en sciences de l’éducation, Paris X.

▲ *Femmes et famille en Russie d’hier et d’aujourd’hui*

Hélène YVERT-JALU

Paris, éditions du Sextant, 2008, préface de Michelle Perrot, ouvrage publié avec le concours du Centre national du livre.

Historienne, agrégée de russe, Hélène Yvert-Jalu a effectué au cours de sa carrière universitaire une quarantaine de séjours en Russie qui lui ont permis d’amasser une énorme documentation sur les femmes et la famille en Russie.

L’ensemble des matériaux accumulés au cours de vingt années de recherches lui a permis d’écrire « un outil précieux pour comprendre la société russe, passée, présente et à venir ». En effet, les quelques articles publiés ici et là sur la question n’avaient pas abordé jusqu’ici le problème des femmes et de la famille en Russie à la fois dans toute sa complexité et au cours d’une période aussi longue s’étalant du 19^e siècle à la période contemporaine. Ce faisant, l’auteure tient compte à chaque période de la diversité de la situation des femmes en fonction de leur classe sociale, du clivage géographique (en particulier villes/campagnes) et des multiples changements générés par la politique, l’idéologie, les guerres civiles ou étrangères, etc. Émergent, tout au long de cette longue période, des caractéristiques propres aux femmes russes qui ont toujours frappé les observateurs, comme leur courage et leur détermination sans doute forgées au cours des épreuves qu’elles ont affrontées.

Comme les femmes en Occident, elles ont été capables de mettre des limites à l'instrumentalisation que leur a imposé et continue de leur imposer la société russe en leur assignant des rôles traditionnels d'épouses, de mères, de travailleuses, de citoyennes, etc., au sein des structures patriarcales de la famille, du clan, de l'entreprise, de l'État, de l'Église, du syndicat, du parti politique ou de la société de consommation. En mettant cette résistance en lumière, l'auteure, féministe, rompt avec les préjugés sexistes en vigueur en Occident qui, tout en rendant hommage au courage des femmes russes, les décrivent trop souvent comme soumises à leur instrumentalisation par les pouvoirs dominants. Comme l'écrit Michelle Perrot dans sa préface : « Le combat et la fin tragique d'Anna Politkovskaïa sont emblématiques de la position des femmes russes actuelles : engagées pour la démocratie, fortes et fragiles, exposées, menacées, sacrifiées, immortelles ».

Tant par ses qualités de synthèse que d'analyses fouillées et précises, cet ouvrage, écrit dans un style élégant et clair et agrémenté de soixante-dix photographies, s'impose comme une référence incontournable pour tous ceux et celles qui désirent mieux connaître l'histoire de la Russie et des femmes.

Andrée Michel

TABLE DES MATIÈRES

1^{re} partie : La famille traditionnelle d'autrefois et la distribution des rôles masculins et féminins

Ch. 1 : Une institution stable

Ch. 2 : Le statut ambivalent des femmes

Ch. 3 : Une homogénéité du modèle familial

2^e partie : Femmes et famille dans une société en mutation avant 1917

Ch. 1 : L'essor industriel et le développement du prolétariat

Ch. 2 : Les modifications de la famille paysanne traditionnelle

Ch. 3 : Les débuts de la question féminine et de la lutte des femmes

Ch. 4 : Les mouvements de femmes du début du règne de Nicolas II à octobre 1917

3^e partie : Famille, femmes et pouvoir politique sous le régime soviétique

Ch. 1 : La première décennie

Ch. 2 : Sous Staline

Ch. 3 : Trois décennies de sortie du stalinisme

Ch. 4 : Le gorbatchévisme ou la tentative avortée de perfectionner le système

4^e partie : Les années de transition post-soviétique (1992-2004)

Ch. 1 : Le temps des troubles

Ch. 2 : L'aggravation générale de la condition féminine

Ch. 3 : Des signes porteurs d'espoir

Épilogue / Annexe : tableaux statistiques / Index des noms propres / Orientations bibliographiques / Crédits photographiques

▲ *Psychosociologie du crime passionnel*

Annik HOUEL, Patricia MERCADER, Helga SOBOTA

Presses Universitaires de France, 2008

Sans introduction, le livre comporte neuf chapitres présentant, à partir d'un corpus d'affaires juridiques sélectionné par les auteures et objet d'un précédent ouvrage *Crimes passionnels, crimes ordinaires* (2003), une approche sociologique et une lecture d'interprétation psychologique freudienne .

L'objectif est d'articuler les deux approches, sciences sociales et psychopathologie, pour montrer comment la domination masculine et des problématiques subjectives interagissent dans ces affaires de crime dit passionnel.

L'entreprise s'annonce particulièrement difficile : comment relier deux savoirs « en réelle discordance » (p. 9) en général et, sur ce sujet d'étude de la criminalité dite passionnelle, en particulier ?

Le registre psychologique-clinique travaille sur le sujet singulier, l'individu, ses actes et paroles au regard de sa seule histoire personnelle, familiale et de la théorie freudienne. L'étude sociologique brasse un ensemble, une quantité donnée de faits produits, leurs conditions matérielles, des marqueurs (âge, revenus du foyer, milieu socioprofessionnel, antécédents judiciaires, etc.) et des résultats d'enquêtes exprimés par des chiffres, des statistiques.

Comment est-il possible de faire converger deux approches qui n'éclairent pas le même espace dans l'humain ?

Si les auteures évoquent bien ce problème d'incompatibilité entre les deux, c'est pour les renvoyer dos à dos, en notant les « avantages/inconvénients » de chacun. La position permet premièrement de placer ces deux registres dans un rapport de symétrie (qui, sans cela, n'existait pas) qui a le mérite d'offrir une mise en relation. Deuxièmement, elle permet de se placer au-delà de la querelle, dans l'arbitrage. Mais les questions de choix méthodologiques, de critères épistémologiques, posées par leur mise en relation, ne sont pas traitées de front et restent embarrassantes.

– Par rapport à la compréhension de l'acte individuel criminel (apport de la clinique), à quelles conditions une modélisation psychologique susceptible d'intervenir dans l'étude sociologique est-elle valide ?

– À partir du moment où les statistiques citées (pp. 17-25, 61-66 et 112, 113) font clairement apparaître le crime dit passionnel comme l'ultime avatar de la domination masculine, nous conduisant ainsi à « voir que pour rendre compte des crimes dits passionnels, c'est la notion d'appropriation des femmes qui semble la plus pertinente » (p. 62), quels autres gains sont-ils à attendre ?

– Alors que les éléments issus de l'étude sociologique montrent tous la terrible asymétrie entre les deux catégories hommes et femmes, comment et pourquoi les notions psychologiques interviennent-elles comme pour tenter de construire une symétrie entre les hommes et les femmes, répartissant ainsi les charges ?

– Comment procéder à la lecture clinique, non pas d'un individu et de sa parole vivante, mais à partir de documents officiels tous issus d'un long travail institutionnel de mise en forme ? À quelle validité cela peut-il prétendre ? Les réponses apportées dans « Une vérité construite » (pp. 58, 59, 60), relèvent de deux argumentations : soit, de l'impossibilité de trouver une vérité dans la réalité clinique, car elle est institutionnellement construite, car le sujet est absent, soit de l'application psychanalytique freudienne à des textes littéraires, domaine où la question de la vérité (comme adéquation entre une connaissance et une réalité) ne se pose pas. Sont-elles donc des réponses ?

À ce propos, la question sur le statut des petits textes qui relatent les faits divers, présentés dans le livre (pourquoi et par qui sont-ils rédigés ?) est également problématique et d'emblée, car le livre s'ouvre sur la narration d'un fait divers, d'un « cas » ultérieurement étudié. Plusieurs autres « histoires » sont présentées, sans référence (d'où vient le texte ? par qui et pour qui a-t-il été écrit ?) ni introduction ; de rares fois, il est noté qu'il s'agit d'extraits de rapports d'enquête de police ou d'expertise médicale. En revanche, les cas de Christine Kl. (p., 68), celui de Donaldo G. (p. 73), David L. (p. 120), Raymond Th. (p.136), Jérôme B. (p. 137), semblent être des « résumés » établis par les auteurs avec, parfois, quelques citations extraites de rapports officiels.

On suppose donc que s'ils ne sont pas référencés, c'est qu'il s'agit de textes établis par les auteurs du livre. N'aurait-il pas été souhaitable qu'elles indiquent cela ? Ne pas le faire nous amène alors à demander pourquoi présenter ces textes en exergue. Cette présentation n'est pas neutre, elle fait ressortir le récit de ces faits divers sur un fond incontestable, qui veut se montrer d'une objectivité avérée, comme s'il s'agissait d'un objet d'étude « scientifique », à prendre tel quel, en bloc, sans analyse du contenu. Pourquoi les auteurs n'ont-elles pas indiqué que le texte présenté était leur résumé des faits ? Sachant l'épineuse position épistémologique de l'observateur en sciences humaines qui se place –

nécessairement – en surplomb de son objet d'étude, alors qu'il fait lui-même – tout aussi nécessairement – partie de son contexte (sociologique, historique, psychologique, linguistique) ; sachant donc l'impossible neutralité du langage censé exprimer les faits, pourquoi n'en avoir pas tenu compte en référençant précisément les dires et restitutions des faits qui jalonnent le livre ?

Par exemple, dans le récit fait sur Cécile R., des formulations comme « Elle soutient que vers la mi-novembre, il a voulu la tuer » (p. 161), qui sous-entendent que ce n'est peut-être pas vrai, sont problématiques. Dans cet autre exemple, le récit du meurtre de Raymond Th. : « Son meurtre semble avoir été déclenché par la crise de nerfs de son épouse lui reprochant de s'être réveillé trop tard : elle l'injurie [...] il finit par la repousser et c'est alors qu'elle se blesse à la tête [...] » (p. 136), le récit devrait être au conditionnel.

La présentation de textes sans signatures ni références pour relater les faits divers, ne nous signifie-t-elle pas que les auteures entendent se dégager d'explications sur leur *modus operandi* ?

D'autant plus que dans le chapitre 2, « L'instruction comme construction d'un récit », elles démontrent qu'il ne peut pas y avoir de restitution fidèle de ce qui a réellement eu lieu, en raison, d'une part, de l'état mental du sujet, altéré par l'acte criminel qu'il commet et, d'autre part, des attendus de l'institution judiciaire ou médicale qui, cherchant des éléments d'évaluation d'une éventuelle préméditation et de la responsabilité du/de la criminel(le) au moment des faits, sont conduits à orienter et à interpréter la parole de ces dernier(e)s. Le récit est destiné à être formaté aux réquisits de la procédure, par les acteurs institutionnels qui se succèdent, policiers, gendarmes, magistrats, psychiatres, dans le recueil des « faits ». La succession des rapports officiels, depuis la première déposition à la police jusqu'au rapport final établi par le juge après lecture de tous les procès verbaux, retranscriptions d'interrogatoires, lettres de l'accusé(e), rapports d'expertise psychiatrique, montrent clairement la fabrication d'« une langue conforme à la dignité de l'institu-

tion ». Ce développement est très éclairant, mais ce qu'il apporte reste comme forclos au sein de l'ouvrage.

L'étude de l'affaire Cora D. est citée une première fois pour illustrer l'utilisation des témoignages : ceux de son père et de deux de ses frères sont à charge et contredisent ceux de sa sœur, du plus jeune frère et de son premier mari qui sont à décharge. Pourtant le fonctionnaire du parquet chargé de l'enquête de personnalité n'hésite à prendre le parti des premiers et note que « cette jeune femme a toujours fait preuve d'inconstance », énoncé vide d'informations et chargé de sens moralisateur.

Par ailleurs sur plusieurs cas et, notamment celui de Cora D., le « récit » est découpé et réparti sur l'ensemble du livre, selon les besoins d'illustration des chapitres et sous-parties, ce qui nous empêche d'appréhender l'affaire dans sa totalité. Il faut attendre la page 148 pour connaître l'ensemble de l'affaire. L'histoire est relatée sur quatre pages, avec de nombreuses citations entre guillemets, lesquelles permettent de déduire que l'ensemble du texte est établi par les auteures anonymement.

Cora D. tue son partenaire, qui la maltraite, de deux coups de fusil et prend seize ans de prison ; David L., quelques mois après une première tentative de meurtre qui a échoué, tue sa femme qui veut se séparer de lui, d'une trentaine de coups de couteau alors qu'ils sont couchés dans le lit conjugal, avec un couteau qui était sur sa table de chevet et prend huit ans. L'affaire Cora D. me semble emblématique de la collaboration entre les pouvoirs juridiques et la métapsychologie psychanalytique, mais elle n'est pas évoquée pour ces raisons, pourtant frappantes d'iniquité.

C'est la différence des rapports psychiatriques pour lui, « le pronostic de l'évolution est favorable » ; pour elle, « la peine sera toujours moindre que le risque dans lequel elle se meut, et son acceptation en est proportionnelle » (p. 57).

Il y a dans cette phrase, conclusion du psychiatre, tous les attributs du fonctionnement de la domination masculine, comme supériorité installée, socialement naturalisée. La phrase est une

demande faite aux jurés d'appliquer la plus lourde sanction puisque, de toute façon, la peine qu'ils lui infligeront sera toujours inférieure « au risque dans lequel elle se meut » !

L'outrecuidance et, proprement la démesure, de ce jugement de l'expert psychiatre est en complète contradiction avec ce que les auteures écrivent au chapitre 8 (*in* le pronostic de l'expert, p. 206), à savoir, un renvoi de la question au prévenu, comme sujet libre de son évolution, par la formule « le pronostic lui appartient ». Pour Cora D., l'usage n'est pas appliqué, l'expert n'hésite pas à assurer qu'elle ne pourra connaître aucune évolution favorable ; rien ne lui appartient à elle, sauf le risque dans lequel elle se meut, formule aberrante d'obscurité, qui joue comme le sésame du discours incontestable de l'expert, au-delà de toute argumentation.

L'ingérence, à charge, de l'expert dans l'appréciation des jurés, aurait mérité quelques développements des auteures sur ce qu'elles ont nommé « les effets idéologiques de la traduction du langage scientifique au profane » (p. 56).

La rédaction d'un rapport d'expertise psychiatrique destiné à l'instruction du procès n'est donc pas soumise à des consignes, ni même limitée sur les contenus du savoir mais, au contraire, autorisée à sortir de son domaine, à dépasser ses limites en abusant l'appréciation des jurés par des termes qui ne sont pas en son savoir : « la peine sera pour elle toujours moindre que le risque dans lequel elle se meut [...] ». Il s'agit là d'une sentence par anticipation et d'un jugement moralisateur qui repose sur des positions métaphysiques déterministes ; le temps utilisé est un futur de l'indicatif ! Si la peine de mort n'était pas abolie, la phrase passerait pour une demande de son application. Ce qu'elle signifie, en tout cas, c'est qu'il n'y aura qu'elle enfermée en prison, que Cora D. cessera d'être un risque (lequel ? l'expert n'a pas jugé utile de le dire), qu'elle ne sera donc en sécurité qu'en prison, toute sa vie, tant qu'« elle n'est pas en capacité de faire une demande de travail psychothérapique ».

Là, on peut regretter que les auteures ne fassent que mentionner l'« incitation à la sévérité » que le jugement de l'expert contient, expliquant ainsi qu'« il ne faut plus s'étonner de l'écart entre les deux verdicts, huit ans pour David L. et seize pour Cora D. ».

Il semble qu'il y avait là pour le moins, matière à démontrer comment :

- le discours psychiatrique étaye très efficacement « l'idéologie dominante » de la suprématie masculine ;

- les dépositaires officiels du discours clinique, bénéficiant, indûment, d'une aura de scientificité, n'hésitent pas à en user et à en abuser.

Une approche rigoureusement psychosociologique ne serait-elle pas de mettre en évidence les rouages de l'entente cordiale entre les deux pouvoirs, clinique et juridique, pour servir et renforcer la domination masculine, de dire quels sont les canaux de transmission et non de prendre une posture fataliste conseillant de ne pas s'en étonner ?

Pour revenir à l'asymétrie, des chiffres montrant que la criminalité privée est, depuis le 19^e siècle, le fait des hommes à 80 % et, que les femmes en sont, dans les proportions inverses, victimes, avec un rapport de 1 à 4 (une femme tuée tous les 4 jours, un homme tous les 16 jours). Cette asymétrie se trouve renforcée par d'autres faits :

- 85 % des femmes victimes d'homicides volontaires sont tuées par leur mari ou conjoint,

- 54 % des hommes victimes sont tués par des hommes et 46 % par des femmes,

- les crimes dits passionnels représentent un tiers des crimes, alors que n'est pas pris en compte, dans les statistiques, le nombre des victimes tuées lorsque le meurtrier se tue après le meurtre, en vertu du Code pénal qui impose, dans ce cas, l'extinction de l'action publique (p. 25). À combien s'élève le nombre de ces victimes effacées de la surface de la terre et ensuite ignorées en tant que victimes, par l'institution juridique et le monde social ?

De cette énormité du fonctionnement inique de la justice et du corps social envers les femmes, que les auteures nous livrent, elles ne tirent pas de matière à poursuivre l'investigation ou l'analyse, ce qui me semble fort regrettable. N'y a-t-il donc aucun moyen de les comptabiliser, de les rendre seulement visibles ? Bien qu'elles sortent du périmètre de l'action juridique, quel l'obstacle empêche qu'elles soient comptabilisées dans les chiffres de la criminalité ?

Portant donc à notre connaissance les chiffres montrant l'asymétrie entre les sexes (le rapport est de 1 à 4) dans les crimes conjugaux d'une part, la proportion d'un tiers d'homicides conjugaux sur l'ensemble des homicides d'autre part, les auteures du livre notent que la notion de crime passionnel est « sans réelle existence dans le cadre de la justice, car elle ne constitue qu'une forme de circonstances atténuantes » (p. 7) mais ne mettent pas ces données en perspective.

Un homicide sur trois est de type familial ou conjugal et, non seulement il n'est pas jugé selon une grille d'évaluation qui serait propre à sa définition, mais de plus, alors que l'auteur(e) est jugé(e) selon les mêmes critères que ceux appliqués aux homicides communs, il/elle bénéficie de circonstances atténuantes de départ qui peuvent se révéler plus ou moins conséquentes quant à l'indulgence du verdict.

Si l'on considère que la grande majorité (toujours 4 pour 1) de ces criminels est masculine et que les liens unissant auteurs et victimes sont des liens de type conjugal, alors l'absence d'un statut juridique spécifique pour les crimes « passionnels » qui représentent un crime sur trois, et la présence de la clause de circonstances atténuantes, montrent clairement la mansuétude structurelle du système juridique envers les seuls criminels de meurtres ou d'assassinats familiaux ; car le chef de famille possédant sa famille, et premièrement sa femme, ce droit à la propriété se devait d'être protégé par quelques clauses le garantissant. Sinon comment expliquer :

– Qu'un tiers des crimes, relevant de la criminalité passionnelle, ne fasse pas l'objet d'une définition juridique, ne soit pas une partie spécifique de la nomenclature des crimes ?

– Que ces criminels, si majoritairement masculins que cela devient un fait social, sont dispensés de rendre des comptes à la justice dès qu'ils retournent le crime contre eux ?

– Que, lorsqu'ils en rendent compte, ils bénéficient d'emblée de la recherche de circonstances atténuantes ?

Je n'ai pas trouvé d'analyse, relevant d'une démarche psychosociologique, avec « l'ambition d'étudier le crime passionnel dans le débat contemporain concernant l'égalité entre hommes et femmes » (p. 4), permettant de comprendre cette situation dans laquelle un meurtrier peut bénéficier de circonstances atténuantes quand la victime est sa femme. Le travail de Colette Guillaumin sur l'appropriation installée structurellement dans la société des femmes par les hommes, permettait un éclairage à la fois psychologique et sociologique ; mais il est cité plus qu'exploité.

Le livre nous présente le versant psychopathologique freudien du crime, c'est-à-dire le rapport du criminel avec son enfance, donc avec sa mère, son histoire jusqu'au crime, ses rapports avec sa victime dont le comportement, quel qu'il soit, désignera la place laissée vide par la mère. C'est-à-dire encore une vision des rapports de famille très conventionnelle socialement dans la répartition des rôles : les femmes sont mères et/ou dans la séduction destinée aux hommes, c'est-à-dire, toujours définies par rapport à un autre, jamais en soi. L'analyse foucauldienne, à laquelle les auteures souscrivent (p. 57), pour mettre au jour le pouvoir normatif de l'institution dans les textes exposant les cas de manière officielle, c'est-à-dire soit-disant neutre, met l'accent sur l'effet de pouvoir en soi et pour soi qui s'y manifeste. Or, selon moi, cette lecture, pertinente et efficace, ne suffit pas à rendre compte entièrement de l'abus de pouvoir des textes institutionnels de l'instruction judiciaire, si l'on omet de poser la question de sa finalité, de ses conséquences dans la réalité de la vie des condamné(e)s.

Comment est-il possible d'étudier la psychosociologie des crimes « passionnels » à partir des chiffres officiels, rapports institutionnels, d'investigation, d'instruction, d'expertise psychiatrique, sans regarder la destination du dispositif juridique, à savoir, rendre justice à..., sans interroger les modalités d'influence de ces discours sur l'appréciation des jurés, sans observer que derrière le fonctionnement du pouvoir judiciaire, un pouvoir supérieur de conservation de l'ordre social est à l'œuvre. Ce dernier aspect fait pourtant partie du programme annoncé. En lieu d'analyses qui montreraient comment et combien l'institution juridique reproduit, voire amplifie (par la sanction) les valeurs idéologiques dominantes socialement, grâce notamment au discours psychanalytique étayé sur la clinique, les auteures s'engagent dans des développements de thèmes psychanalytiques, installant une sorte de parallélisme entre criminels et criminelles. La notion de maternalisme autoritaire est mise en vis-à-vis avec celle de paternité mascarade comme autoritarisme ; celle de menace féminine doit faire face à la menace masculine. Ce qui permet un alignement des criminel(le)s, c'est la mauvaise mère, « la terreur maternaliste » (p. 158). Or, ce parallélisme va à l'encontre de l'inégalité des conditions, avérée par les chiffres, entre hommes et femmes dans la criminalité « passionnelle ». Il y a une tension qui passe, sur l'ensemble du livre, entre les deux approches et qui obscurcit son propos, son dessein.

Si ce qui est à l'œuvre dans ces drames c'est une reproduction d'affaires de familles de violences, de cela nous ne tirons pas de gain quant à la compréhension de l'acte, d'abord parce que la famille, en tant que première institution sociale est le premier niveau où la norme sociale se (re)produit et, donc les notions freudiennes n'apportent pas d'éclairage supplémentaire. Ensuite parce que le modèle psychologique utilisé est la théorie freudienne (sans mention ni explication de ce choix) qui est un système, c'est-à-dire que les concepts utilisés expliquent un fonctionnement psychologique qui s'applique à tous les individus, donc ils ne per-

mettent pas une compréhension de cas particuliers en ce qu'ils ont d'essentiellement subjectifs ; ce qui était l'objectif de l'entreprise.

Le maternalisme est défini à la fois comme une défense de la virilité et comme « un trop de maternité, un usage mal compris de la maternité » (p. 78) car, est-il précisé en note, c'est la seule voie pour les femmes de réalisation personnelle et l'unique accès à un pouvoir social. Quel est le « trop », en quoi consiste ce mauvais usage ? C'est de s'illusionner sur ce pseudo pouvoir, c'est-à-dire « oublier qu'il n'est que concédé par le groupe des hommes » et oublier également sa féminité, être toute mère. Donc une mère qui ne s'illusionne pas sait que le pouvoir n'appartient qu'aux hommes et ne s'autorise aucun pouvoir sur ses enfants, sa seule tâche est le *care* en tant que mère et la position érotique en tant que femme de... ! Est-ce que c'est à cela que les auteures veulent nous conduire ?

Pourquoi installent-elles une symétrie entre maternalisme et paternalisme qui ne fonctionne pas ? D'ailleurs, il n'y a jamais eu de symétrie entre les deux fonctions ou dysfonctionnements (maternel et paternel) dans la théorie freudienne.

Pourquoi faire comme si les deux facteurs avaient le même impact sur la criminalité dite passionnelle, alors que dans la théorie freudienne, c'est, pour le dire vite, mais quand même fidèlement, les psychopathologies sont « toujours » le fait des mères (« trop » présentes ou aimantes ou absentes, etc.) La seule chose que hommes et femmes ont de commun, comme auteur(e)s de crime dit passionnel, c'est qu'ils ont souffert d'une « mauvaise » mère... et pour les hommes continuent d'en pâtir : « certains de ces meurtriers pourraient bien être le fils qu'une femme a fait, fantasmatiquement bien sûr, avec sa mère, voire à sa mère ». On tient enfin la coupable, a-t-on envie de conclure. Or, les cas de crimes « passionnels » montrent l'inverse, c'est « toujours » le fait des hommes.

Qu'est-ce qu'apporte donc le discours clinique institutionnel/freudien sur la compréhension de ces crimes ? C'est bien la question, sans réponse, après avoir conclu que : « le crime dit

passionnel est un phénomène asymétrique, qui doit s'analyser comme un crime sexiste ou comme effet du sexisme » (p. 214).

C'est que les femmes comme les hommes tueraient sous l'effet d'une terreur insupportable, situation où « il faut un acte fou pour ne pas tomber dans la folie » (Balier, p. 129). Les femmes qui tuent sont des femmes battues (chapitre 4) alors que les hommes tuent, à leurs yeux légitimement, leur femme quand elle veut se séparer d'eux. Pourquoi lire le crime comme cet acte fou qui permet d'éviter la folie alors qu'il peut se comprendre comme une réaction adaptée à une situation donnée : les femmes sont dans un acte de survie, les hommes, dans un refus de la dépossession de ce qui leur appartient légitimement.

Ces développements sur la psychopathologie des criminels ne sont-ils pas destinés à rejoindre les textes littéraires qui ont magnifié et construit l'acte criminel comme acte passionnel ? « La production de discours sert à réparer le corps social attaqué par le crime » (p. 59). Fallait-il adresser aux hommes, qui acceptent l'égalité de droit avec les femmes et croient en sa promotion, un discours empathique et réparateur pour leur imago attaquée par les crimes de leurs congénères ? Est-ce ce à quoi la dédicace nous invite ?

Pascale Soler

▲ *Droit de réponse*

Annik HOUEL et Patricia MERCADER

Ce bulletin étant peut-être le dernier du genre sous cette forme écrite, il nous a été conseillé par la rédaction, si nous voulions profiter d'un droit de réponse, de le faire dès ce numéro. Voici donc notre réponse, non pas point par point à une critique déjà fort longue, mais répondant aux critiques qui nous sont apparues comme les plus discutables.

1^{er} point : le débat récurrent entre les approches sociologique et psychologique, et la charge tout autant récurrente contre la clinique, débat et charge qui traversent les sciences humaines et

sociales, et auxquels nous ne sommes, en tant que psychosociologues, que trop confrontées, et qui apparemment connaissent un regain d'audience, hélas au sein même des études féministes.

Or nous pensons que l'analyse féministe, précisément, permet non pas de « se placer au-delà de la querelle »¹, mais qu'elle est une façon de comprendre de façon plus globale les rapports dominants/dominés, donc hommes/femmes, dans le privé comme dans le public, ou encore par l'analyse individuelle et sociale. Nous maintenons donc que la notion d'appropriation des femmes reste la plus pertinente parce qu'elle peut se lire et à un niveau individuel (en termes d'intériorisation par exemple) ET politique, comme le montre « la terrible asymétrie » entre les deux catégories de meurtriers, hommes et femmes.

Nous pensons effectivement que l'analyse clinique permet une compréhension que n'apporte pas la sociologie, et nous pensons par ailleurs, au niveau épistémologique, que la sociologie n'est pas moins un « système » que la théorie freudienne. Il nous semble dommage que la théorie féministe se prive des apports freudiens qui, jusqu'à nouvel ordre, et malgré un androcentrisme indéniable, explicitent malgré tout la plupart des enjeux familiaux dont nous sommes toutes plus ou moins encore prisonnières. L'approche psychologique consiste effectivement d'abord à comprendre, aussi estimons-nous que l'accusation « de tenter de construire une symétrie entre les hommes et les femmes, répartissant ainsi les charges » ne nous concerne pas. Il n'est pour nous pas question de répartir des charges, nous ne sommes ni procureurs ni juges, et nous préférons penser qu'une meilleure compréhension, que ce soit des hommes ou des femmes, peut aider à la prévention des violences contre les femmes, ce qui est le but fondamental de notre livre.

1 – Les guillemets sont toujours, dans ce texte, sauf mention expresse, des citations extraites de la critique de Pascale Soler.

2^e point, la méthodologie. Notre chapitre deux, « L'instruction comme construction d'un récit », placé volontairement dès le début du livre, explicite suffisamment les aléas d'une quelconque vérité en ce domaine (comme dans bien d'autres d'ailleurs !), pour avoir à le redévelopper ici. Une simple re-précision de base : nous utilisons les guillemets quand il s'agit d'une citation, évidemment jamais des auteurs directs d'une quelconque interview, mais des écrits tels qu'ils nous ont été donnés à lire dans le dossier d'instruction : dépositions, témoignages, rapports d'expertises, etc., qui s'appellent D44, ou B35. Nous avons jugé trop lourd et non utile de les indiquer à chaque fois. Mais ces dossiers, de mille pages environ par dossier, sont des sources, bien que très difficiles d'accès, archivées et donc consultables à la Cour d'Assises de Lyon.

La reconstruction par notre écriture est une évidence, comme pour tout travail d'écriture, que nous assumons tout à fait, ce livre étant signé et non pas écrit « anonymement ». Il est donc vrai que « des formulations comme 'elle soutient que' » est une mise en doute de la parole, mise en doute que nous croyons tout aussi légitime pour des femmes meurtrières que pour des hommes.

À ce propos, une mise au point de fond, sous-jacente à cette critique : nous ne sommes pas d'accord avec la notion de « légitime défense » utilisée au Québec et qui conduit à des acquittements, notion à laquelle Pascale Soler semble adhérer : « les femmes sont dans un acte de survie », écrit-elle. Nous avons en effet montré que quand les femmes tuent, dans la plupart des cas, ce sont des femmes ayant subi des violences, certes, mais nous continuons à penser qu'aucune personne, homme ou femme, n'est autorisée à tuer surtout dans des sociétés où les lois offrent d'autres issues, aussi imparfaites soient-elles.

3^e point, le maternalisme. Pascale Soler a vu une attaque de la maternité, donc des femmes pour elle, dans notre proposition d'un maternalisme défini par nous comme 'un trop de maternité, un usage mal compris de la maternité' (notre citation), quand (et non

pas « car » comme le dit Pascale Soler) c'est la seule voie possible de réalisation personnelle. Pour nous, le maternalisme peut se lire effectivement comme un équivalent du machisme, en ce que ces deux positions confondent toutes deux mère et femme, par exemple dans le fantasme d'une « toute puissance » de la femme. Oui, nous considérons que, pour les femmes, l'engloutissement dans la position maternelle, et uniquement maternelle, est une aliénation et qu'il fait le jeu du patriarcat. Nous sommes donc fort loin de penser, à l'instar d'une vulgate freudienne (et non de « la théorie freudienne ») à laquelle nous sommes ramenées, que les psychopathologies sont toujours le fait des mères, en ayant particulièrement montré que ce qui a manqué à ces femmes et à ces hommes criminel.le.s, c'est une mère ET un père dignes de ces noms. Car, pas plus qu'il ne suffit à un homme de faire des enfants pour être père, il ne suffit à une femme d'en faire (ou même de s'en occuper : cf. « le *care* en tant que mère » dont parle Pascale Soler) pour être une mère, position humaine hautement symbolique et non naturellement, « bêtement », féminine. Et nous pensons aussi que la position érotique peut leur être profitable, à elles, en tant qu'êtres sexués 'femme', sans se référer du tout à une position érotique « en tant que femme de », ce que nous n'avons pas dit, le « de » ayant été bien évidemment ajouté par Pascale Soler. C'est d'ailleurs tout le bien que nous souhaitons à toutes !

Cette notion de maternalisme est, osons-le, carrément révolutionnaire et pas du tout issue de la théorie freudienne : c'est notre petite pierre à nous, qui, espérons-le, va nous permettre d'être fémininement réhabilitées.

Ce qui nous amène à la remarque finale, la dédicace où Pascale Soler a cru lire un message politique de « réparation masculine ». Eh oui, quand nous n'écrivons pas ensemble, nous avons aussi en commun d'être heureuses en amour ! Gérard, Danièle et Paul, respectivement mari, compagne et compagnon d'Annik, Patricia et Helga depuis... disons la nuit des temps... nous ont inspiré cette modeste petite phrase. De ces amours, comme de

l'amitié qui nous lie toutes les trois et tous les six, nous nous réjouissons sans retenue ni vergogne, sans en faire non plus une leçon pour quiconque à part nous-mêmes. Allez, comme dit la chanson, « on vous souhaite tout le bonheur du monde » (Sinsemilia, 2004) !

▲ *Décoloniser l'imaginaire*

*Du réalisme magique dans l'œuvre de Maryse Condé,
Sylvie Germain, Marie NDiaye*

Katherine ROUSSOS

L'Harmattan, Bibliothèque du féminisme. 2007.

Dans son ouvrage intitulé *Décoloniser l'imaginaire*, Katherine Roussos étudie le réalisme magique chez Maryse Condé, Sylvie Germain et Marie NDiaye. Comme le réalisme magique fleurit dans des situations d'oppression, notamment chez des auteurs issus d'anciennes colonies, elle se demande si ces romancières utilisent le réalisme magique pour dénoncer la domination masculine qui fournit le modèle de toutes les oppressions. Or K. Roussos est persuadée que les racines de cette domination pénètrent au plus profond de l'imaginaire des femmes et que le réalisme magique peut contribuer à affranchir cet imaginaire face à la répression culturelle et politique qu'elles subissent car le processus de l'écriture permet d'atteindre dans l'inconscient les archétypes sur lesquels se fonde leur asservissement.

Certains genres véhiculent de manière privilégiée le féminisme littéraire : le merveilleux, le fantastique, le roman noir et le réalisme magique. Ce dernier encourage les victimes du (néo)colonialisme à se libérer en revenant à une vision du monde discréditée par l'Occident et antérieure à la colonisation.

Après avoir analysé des genres tels que contes de fées, mythes et littérature fantastique, K. Roussos propose la définition suivante : le réalisme magique est un « genre littéraire dans lequel l'incursion du surnaturel sert à déstabiliser la réalité quotidienne afin de créer

un discours subversif ». Les trois romancières du corpus se servent de la magie comme d'un contre-pouvoir ce qui leur permet, par rapport aux religions patriarcales, d'exprimer une quête personnelle du sacré qui transcende les dogmes et déracine le conditionnement. Elles mettent en cause la notion de parenté et lui préfèrent la maternité choisie, c'est-à-dire l'adoption. Elles réhabilitent le personnage de la sorcière, symbole des insoumises qui utilisent leurs pouvoirs pour lutter contre le patriarcat et recréer une culture féminine. Enfin, elles mettent en lumière la difficulté des femmes à vivre une sexualité épanouie dans la société contemporaine.

Le réalisme magique réunit le concret et l'onirique, le politique et le poétique. Ce qui explique que K. Roussos fait constamment précéder ses analyses littéraires par une réflexion et une documentation inspirées de théories féministes, (par exemple l'origine du patriarcat, le gynocide des sorcières, la théocratie des Puritains). Son étude est imprégnée d'une conviction qui s'appuie sur de nombreuses lectures dont la bibliographie se fait l'écho. Anglophone, K. Roussos a accès à des ouvrages qui ne sont pas traduits en français et dont la plupart de nos compatriotes ignorent jusqu'à l'existence. Et comme elle écrit dans un français très clair et très pur, on sort de la lecture de son livre, première étude consacrée au lien entre féminisme et réalisme magique, persuadée que, pour faire avancer la cause des femmes, il faut revisiter les contes et les mythes pour en donner des versions dans lesquelles les femmes ne seront plus soumises et contentes de l'être.

Paula Dumont

Parutions

▲ *Bibliothèque du féminisme*

Ouvrages parus dans la collection Bibliothèque du féminisme (L'Harmattan) dirigée par Oristelle Bonis, Dominique Fougeyrollas, Hélène Rouch et publiée avec le soutien de l'Association nationale des études féministes (ANEF)

En publiant des ouvrages qui questionnent le rapport entre sexe et genre, nous souhaitons poursuivre le débat politique ouvert par le féminisme sur la persistance des inégalités entre hommes et femmes.

La collection privilégie trois axes : la réédition de textes qui ont été essentiels pour la pensée féministe ; la publication de recherches, essais, séminaires, colloques, qui témoignent du renouvellement des problématiques ; la traduction d'ouvrages qui donnent accès à d'autres contextes et élargissent les points de vue.

- *Black feminism. Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000* [traduit de l'anglais (États-Unis)]. Textes choisis et présentés par Elsa Dorlin. 2008, 260 p.
- Ginevra Conti Odorisio. *La famille et l'État dans La République de Jean Bodin* [traduit de l'italien]. 2007, 142 p.
- Katherine Roussos. *Décoloniser l'imaginaire. Du réalisme magique dans l'œuvre de Maryse Condé, Sylvie Germain, Marie NDiaye*. 2007, 254 p.
- Delphine Naudier et Brigitte Rollet (dir.). *Genre et légitimité culturelle. Quelle reconnaissance pour les femmes ?* 2007, 166 p.
- Natacha Chetcuti et Maryse Jaspard (dir.). *Violences envers les femmes. Trois pas en avant deux pas en arrière*. 2007, 320 p.
- Susan Martha Kahn, *Les enfants d'Israël. Une approche culturelle de l'assistance médicale à la procréation* [traduit de l'anglais (États-Unis)]. 2007, 222 p.

- Dominique Bourque. *Écrire l'inter-dit. La subversion formelle dans l'œuvre de Monique Wittig*. 2006, 170 p.
- Josette Trat, Diane Lamoureux, et Roland Pfefferkorn (dir.). *L'autonomie des femmes en question. Antiféminismes et résistances en Amérique et en Europe*. 2006, 244 p.
- Maud Gelly, *Avortement et contraception dans les études médicales : une formation inadaptée*. 2006, 246 p.
- Hélène Marquié et Noël Burch (dir.), *Émancipation sexuelle ou contrainte des corps*. 2006, 180 p.
- Hélène Rouch, Elsa Dorlin et Dominique Fougeyrollas-Schwebel (dir.), *Le corps, entre sexe et genre*. 2005, 168 p.
- Sonia Dayan-Herzbrun, *Femmes et politique au Moyen-Orient*. 2005, 162 p.
- Patricia Mercader (dir.), *Le sexe, le genre et la psychologie*. 2005, 150 p.
- Paola Tabet, *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel* [traduit de l'italien]. 2004, 210 p.
- Geneviève Sellier et Éliane Viennot (dir.), *Culture d'élite, culture de masse et différence des sexes*. 2004, 190 p.
- Valeria Ribeiro Corossacz, *Identité nationale et procréation au Brésil. Sexe, classe, race, et stérilisation féminine*. 2004, 182 p.
- Muriel Pécastaing-Boissière, *Les actrices victoriennes. Entre marginalité et conformisme*. 2004, ouvrage illustré, 270 p.
- Natacha Chetcuti et Claire Michard (dir.), *Lesbianisme et féminisme : histoires politiques*. 2003, 316 p.
- Dominique Fougeyrollas-Schwebel, Christine Planté, Michèle Riot-Sarcey et Claude Zaidman (dir.), *Le genre comme catégorie d'analyse. Sociologie, Histoire, Littérature*. 2003, 238 p.
- Catherine Écarnot, *L'écriture de Monique Wittig. A la couleur de Sappho*. 2002, 226 p.
- Rose-Marie Lagrave, Agathe Gestin, Éléonore Lépinard et Geneviève Pruvost (dir.), *Dissemblances. Jeux et enjeux du genre*. 2002, 240 p.

- Claire Michard, *Le sexe en linguistique. Sémantique ou zoologie ?* 2002, 162 p.
- Marianne Camus et Françoise Rétif (dir.), *Lectures de femmes. Entre lecture et écriture.* 2002, 240 p.
- Gail Pheterson, *Le prisme de la prostitution.* 2001, 216 p.
- Odile Krakovitch, Geneviève Sellier et Éliane Viennot (dir.), *Femmes de pouvoir : mythes et fantasmes.* 2001, 240 p.
- Martine Spensky (dir.), *Les femmes à la conquête du pouvoir politique. Royaume Uni, Irlande, Inde.* 2001, 216 p.
- Elsa Dorlin, *L'évidence de l'égalité des sexes. Une philosophie oubliée du XVII^e siècle.* 2001, 160 p.
- Thérèse Chotteau et al., *Rencontres entre artistes et mathématiciennes. Toutes un peu les autres.* 2001, ouvrage illustré + cahier de 16 pages couleur, 184 p.
- Claude Cohen-Safir, *Cartographie du féminin dans l'utopie. De l'Europe à l'Amérique.* 2000, 208 p.
- Françoise Rétif, *Simone de Beauvoir. L'autre en miroir.* 1998, 192 p.
- Catherine Rodgers, *Le Deuxième Sexe de Simone de Beauvoir. Un héritage admiré et contesté.* 1998, 320 p.
- Paola Tabet, *La construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps.* 1998, 208 p.
- Danielle Roster, *Les femmes et la création musicale. Les compositrices européennes du Moyen-Âge à la mi-XX^e siècle* [traduit de l'allemand]. 1998, ouvrage illustré, 352 p.
- Alisa Del Ré et Jacqueline Heinen (dir.), *Quelle citoyenneté pour les femmes ? La crise des États providence et de la représentation politique en Europe.* 1997, 320 p.
- Annik Houel, *Le roman d'amour et sa lectrice, histoire d'une passion. L'exemple Harlequin.* 1997, 160 p.
- Françoise Gaspard (dir.), *Les femmes dans la prise de décision en France et en Europe.* 1997, 224 p.
- Claude Zaidman, *La mixité à l'école primaire.* 1996, 240 p.

– Lieve Spaas, *Lettres de Catherine de Saint Pierre à son frère Bernardin*. 1996, 224 p.

▲ *Face aux violences et aux discriminations : accompagner les femmes issues des immigrations*

Premier guide méthodologique de l'ADRIC (Agence de développement des relations interculturelles pour la citoyenneté). Un outil pour analyser et agir.

L'ADRIC vient de concevoir un guide méthodologique à destination des acteurs associatifs et institutionnels œuvrant dans le champ de la lutte contre les discriminations et contre les violences.

Conçu à partir d'une recherche-action innovante ayant mobilisé plus de 20 associations, il sera uniquement diffusé dans le cadre d'actions de sensibilisation et/ou de formation visant à son appropriation par les acteurs de terrain.

Ce guide articule les problématiques de diversité culturelle et de lutte contre les discriminations pour mieux promouvoir la citoyenneté des femmes issues des immigrations et a pour objectifs de :

– sensibiliser et qualifier les acteurs de terrain, afin d'améliorer leur mission d'accueil et d'accompagnement des femmes issues des immigrations ;

– optimiser le rôle des associations en tant qu'actrices du développement local et favoriser la dynamique partenariale au niveau local et national.

Outil transférable, le guide est construit autour de deux parties :

– observer et analyser : les triples discriminations (racisme, sexisme, communautarisme), les extrémismes religieux (sexisme, communautarisme, sectarisme), les doubles violences ;

– mieux agir : optimiser la dynamique associative, optimiser les partenariats, promouvoir des réalités positives, multiplier les liens avec les femmes des immigrations.

Ayant obtenu le label « 2008 Année Européenne du dialogue interculturel », ce projet est soutenu financièrement par : la DAIC (Direction de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté), l'ACSE, l'ACSE Centre, la Région Ile-de-France, la Région Picardie, la Région Centre, l'URCIDFF Centre et la Mairie de Paris.

Contact : Tél. : 01 43 36 89 23 – Fax : 01 43 36 46 63

Courriel : adric.formation@wanadoo.fr / Site : www.adric.eu

À propos de l'ADRIC : Riche d'une expérience de 16 ans, l'ADRIC intervient sur la sensibilisation et la qualification des acteurs associatifs et institutionnels, afin de promouvoir la diversité culturelle, dans une logique de développement de la citoyenneté démocratique et laïque. Sa démarche vise à optimiser la capacité d'intervention et de développement de projets des acteurs, auprès des publics de différentes origines socioculturelles, dans différents domaines d'action (social, éducatif, sanitaire et culturel). L'ADRIC met en œuvre, en partenariat avec les actrices et acteurs sociaux et selon des besoins identifiés, des actions de sensibilisation, de formation, d'étude, de diagnostic et de capitalisation des savoirs.

▲ *(Re)découvrir l'œuvre de Simone de Beauvoir :* **Du Deuxième Sexe à La cérémonie des adieux**

Actes du colloque sur le centenaire de Beauvoir, dirigés par Julia Kristeva

Voir couverture et sommaire sur ce lien :

http://www.editionsbdl.com/BEAUVOIR_KRISTEVA_FAUTRIER.html

▲ *La médecine du sexe et les femmes.*

Anthologie des perversions féminines au XIX^e siècle

Sylvie Chaperon, historienne, MCF à L'Université de Toulouse-Le Mirail

Paris, La Musardine, 198 p., 2008.

C'est au XIX^e siècle que les médecins élaborent une première sexologie scientifique, nourrie d'observations de cas pathologiques.

Une bonne partie de notre vocabulaire actuel en provient tout droit, notamment celui nommant les perversions. Les médecins hospitaliers, les aliénistes, les criminologues, les médecins experts auprès des tribunaux interrogent leurs malades ou les prévenus sur les détails de leur vie sexuelle afin de déterminer un pronostic ou le degré de responsabilité de l'individu. Ces observations médicales et ces expertises médico-légales se comptent par centaines dans les revues et les livres spécialisés. Certaines sont sommaires et expéditives, d'autres infiniment détaillées, d'autres enfin sont de véritables autobiographies sexuelles écrites à la demande du médecin. Maurice Heine, ce militant d'extrême-gauche, collectionneur et éditeur de Sade, est le premier à s'être intéressé à cette production. Son *Recueil de confessions et observations psycho-sexuelles* (1936) a d'ailleurs été réédité par La Musardine en 2000.

La très grande majorité de ces observations concerne les hommes et la plupart des études historiennes sur la science de la sexualité s'arrête aussi aux hommes, notamment les invertis, uraniens et autres pervers. Les femmes sont donc largement sous-représentées. Pourtant, bien que moins nombreuses et souvent bien moins riches que les observations de cas masculins, les expertises et les études cliniques sur les femmes existent aussi. Certaines pathologies sont exclusivement ou principalement féminines (nymphomanie, vaginisme, frigidité, mais aussi toutes les « folies » liées à la nuit de nocce ou aux accouchements) et la plupart des perversions affecte les deux sexes (masturbation, inversion, masochisme, sadisme, bestialité, pédophilie, etc.).

Cette anthologie se propose donc de rassembler une cinquantaine d'observations représentatives du savoir médical sur la sexualité des femmes, surtout de la seconde moitié du XIX^e siècle. Elles viennent de scientifiques français moins connus que les auteurs mondialement célèbres (Richard von Krafft-Ebing ou Havelock Ellis) bien qu'ayant une approche très similaires (Charles Féré, Paul et Pierre Garnier, Paul Moreau, Paul Sérieux, etc.). Ces textes sont accompagnés d'un appareil critique (introduction et

notes de bas de page) afin de présenter rapidement les auteurs et de restituer les croyances médicales de leur temps.

À l'heure où les sexualités font tant débat, un tel recueil permettra d'inscrire les questions actuelles dans une histoire vieille de deux siècles. Il montrera aussi la forte opposition des médecins à l'idée d'égalité sexuelle.

▲ *De gré ou de force.*

Les femmes dans la mondialisation

Jules FALQUET

La Dispute éditeurs. 224 p. – la.dispute@wanadoo.fr

Ce livre part d'un point de vue inhabituel : celui des femmes en lutte. Il montre comment, de gré ou de force, les femmes sont au cœur de la mondialisation parce que les institutions internationales et les gouvernements tentent de s'appuyer sur elles, sur leur immense désir de « participer » et sur leur force de travail, pour en faire un pilier du néolibéralisme. Un certain discours sur l'égalité des sexes et sur le développement est mobilisé pour les engager à participer à leur propre domination et pour légitimer la mondialisation. Sur le plan économique, la surexploitation des paysannes, des ouvrières, des migrantes dans le travail sexuel et les « services » permet de dégager de nouveaux profits. Sur le plan de la contrainte, à la violence « classique » contre les femmes s'ajoute un état international de guerre permanente. Ces deux formes de « guerre de basse intensité » contre la population civile font partie des nouveaux modes semi-privatisés de gestion de la force de travail mondialisée et féminisée.

L'auteure, Jules Falquet, maîtresse de conférences en sociologie à l'Université Paris-Diderot, étudie depuis plus de quinze ans les luttes sociales en Amérique Latine et aux Caraïbes. Son livre s'adresse tout autant aux chercheur-e-s qu'aux militant-e-s. Il braque le projecteur sur une réalité fortement sous-estimée dans les analyses de la mondialisation : l'instrumentalisation des femmes.

SOMMAIRE

Introduction

Chapitre I. Points de repère pour l'analyse de la mondialisation néolibérale

Chapitre II. « Hommes en armes » et « femmes de service »

Chapitre III. « Développement » et participation selon les institutions internationales

Chapitre IV. Chiffres, concepts et stratégies du « développement » néolibéral

Chapitre V. Trois questions aux mouvements sociaux « progressistes »

Conclusion

Bibliographie

▲ *Rapport d'activité du Sénat*

N° 404 / 2007-2008

Gisèle GAUTIER, sénatrice

SOMMAIRE (sélection)

II. L'examen de la proposition de loi facilitant l'égal accès des femmes et des hommes au mandat de conseiller général

III. L'examen du projet de loi portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de la lutte contre les discriminations

Deuxième partie : Orientation et insertion professionnelle : vers un rééquilibrage entre femmes et hommes dans tous les métiers

1. La réussite scolaire des filles n'a pas encore eu raison de la ségrégation professionnelle

a. L'incontestable réussite scolaire et universitaire des filles

b. La concentration des femmes dans quelques secteurs d'activité

c. Les facteurs d'explication et le ciblage des leviers d'action

2. La contribution du système éducatif à l'égalité passe par une révision du système d'orientation et une complémentarité de tous les acteurs

- a. L'apport du système éducatif: des conquêtes inégales
- b. Aux sources de la ségrégation : filles et garçons, des attentes sociales inégales
- c. Les conformismes et les pesanteurs d'un système d'orientation inadapté procédant par défaut plus que par projet
- d. La nécessaire complémentarité de tous les acteurs de l'orientation
- e. Une meilleure prise en compte de l'égalité des chances dans le système éducatif

3. Freinée par un déficit d'information, l'insertion professionnelle des femmes dans des métiers traditionnellement masculins doit être facilitée

- a. Développer les liens entre école et entreprise, deux mondes qui s'ignorent trop souvent
- b. Mieux faire connaître la réalité des métiers scientifiques, techniques et industriels
- c. Faciliter l'insertion professionnelle des femmes
- d. Encourager les entreprises à employer des femmes
- e. Favoriser la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale

▲ *Genre, violences et espaces publics*

La vulnérabilité des femmes en question

Marylène LIEBER

Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2008

Introduction

- Le genre et les rapports sociaux de sexe
- Au-delà de l'« évidence »
- Le genre, structure invisible des politiques publiques de sécurité

- La peur, une discrimination sexuée
- Les politiques de sécurité à l'épreuve de leur public
- Genre et sécurité

Chapitre 1 – Sécurité et violences. De qui parle-t-on ?

- Les recherches sur les violences, le crime et la sécurité
- Du côté des femmes
- Où commencent les violences

Chapitre 2 – Genre et politiques en matière de violences

- Sexe, genre et rapports sociaux de sexe
- Le genre des politiques publiques
- Les politiques en matière de violences

Chapitre 3 – Les violences envers les femmes dans les statistiques

- Les données disponibles
- Les statistiques de la police et celles de victimation
- Les violences envers les femmes dans les contrats de sécurité

Chapitre 4 – La dépolitisation des violences envers les femmes

- Le projet politique
- Les freins à l'innovation
- Le lent processus de dépolitisation d'une catégorie
- La double invisibilité des violences faites aux femmes

Chapitre 5 – Peur-préoccupation et peur sexuée

- La peur-préoccupation
- La peur comme « attribut féminin »
- Un amalgame entre différents types de peurs
- La peur sexuée : un autre regard sur le sentiment d'insécurité

Chapitre 6 – De la peur assignée aux tactiques d'évitement

- L'évidence de la peur ressentie par les femmes
- Comment sortir tout en évitant les dangers
- Une forme de savoir-faire

Chapitre 7 – Violences et ordre social sexué

- Un mythe pour assurer la bicatégorisation sexuée
- Un rappel constant à l'ordre
- Production et reproduction des identités sexuées

Conclusion

- La persistance d'une forme de sexisme
- Une forme de discrimination dans un monde « égalitaire »
- Les rapports sociaux de sexe, de classe et de « race »

▲ *Portraits croisés de femmes : Essai d'émancipation de la tutelle masculine au cours du XX^e siècle*

Ma-Thé

L'Harmattan, 2008

La condition féminine a considérablement évolué au cours du XX^e siècle. À la fin du XIX^e, les femmes étaient pour la plupart soumises à la tutelle masculine ainsi qu'à l'influence de l'Église.

Dans le milieu rural, elles apprenaient au mieux à lire, écrire, compter et coudre. Elles étaient destinées au mariage, à la procréation, aux travaux ménagers et agricoles. Même dans les villes, une minorité d'entre elles seulement allait à l'école passé l'âge de douze ans. Quant à celles issues de milieux plus évolués ou plus aisés, qui avaient pu bénéficier d'une éducation approfondie, elles étaient rares à accéder à une profession valorisante.

Comment trois d'entre elles, trois sœurs issues d'un milieu rural, nées à l'aube du XX^e siècle, arriveront-elles à se libérer du poids des traditions ? Parviendront-elles à obtenir leur autonomie, avant même l'émancipation féminine qui ne débutera en France qu'avec l'acquisition du droit de vote en 1944 ?

Les deux plus jeunes y parvinrent en alternant des années de travail avec des années d'études. Ces dernières les conduisirent à Paris à l'époque de Simone de Beauvoir. Elles y croisèrent quelques autres personnalités de l'époque, et y rencontrèrent des condisciples qui les initièrent à une autre vision du monde. Elles furent ensuite

tiraillées entre la conquête de l'égalité professionnelle avec les hommes et l'émancipation amoureuse.

Elles connurent des destins différents : l'aînée, tout en travaillant, consacra sa vie au service de ses parents ; la deuxième se maria et devint, contre son gré, femme au foyer ; la troisième atteignit son objectif en réussissant le concours de l'Agrégation, sans toutefois parvenir à s'épanouir sentimentalement.

Nées dans la Lorraine annexée par l'Allemagne en 1870 puis réunie à la France en 1918, elles furent confrontées à un problème de bilinguisme ainsi qu'aux difficultés liées aux deux dernières guerres mondiales.

De façon différente elles furent incapables de concilier épanouissement intellectuel et épanouissement affectif. Elles n'en ont pas moins contribué à tracer une nouvelle voie pour les futures générations de femmes.

L'auteure est née en 1937. Elle est mariée, mère de deux enfants ainsi que grand-mère. Elle a mené de front vie familiale et vie professionnelle (professeur agrégé de mathématiques, docteur ès sciences, professeur des universités), en ayant toujours porté un regard sur l'évolution de la société.

▲ *L'égalité entre les femmes et les hommes : Chiffres clés 2007*

Service des droits des femmes et de l'égalité

Cette brochure présente les données statistiques sur la situation comparée des femmes et des hommes dans les différents domaines de la vie sociale, familiale et professionnelle. Elle fait l'objet d'une actualisation annuelle.

Les statistiques présentées sont regroupées selon quatre thèmes : la parité et l'accès des femmes aux responsabilités, l'égalité professionnelle, l'accès aux droits et le respect de la dignité de la personne et l'articulation des temps de vie. Une cinquième partie élargit le champ à des comparaisons européennes.

Cette brochure est disponible en ligne sur le site :
www.femmes-egalite.gouv.fr

SOMMAIRE

- La parité et l'accès des femmes aux responsabilités
 - Les femmes et la vie politique
 - Les femmes dans le monde économique
 - Les femmes dans les emplois de direction des trois fonctions publiques
 - Les femmes et la vie associative
- L'égalité professionnelle
 - Le niveau de formation initiale des femmes
 - L'accès des femmes à la formation continue
 - L'activité et l'emploi des femmes
 - Les femmes face au chômage
- Les écarts de salaire entre les hommes et les femmes
 - Les écarts de retraite entre les hommes et les femmes
 - Les femmes immigrées dans la population active
 - Les femmes et la création d'entreprise
- L'accès aux droits et le respect de la dignité de la personne
 - La prévention des infections sexuellement transmissibles et la maîtrise de la fécondité
 - Les violences envers les femmes
 - Niveaux de vie et minima sociaux
- L'articulation des temps de vie
 - Le partage des temps des hommes et des femmes
 - Le partage des charges familiales
 - Les pratiques culturelles et sportives
- Les indicateurs européens
 - Le suivi du programme d'action de Pékin
 - La situation des femmes dans l'emploi en Europe



Périodiques

Chronique féministe

▲ N° 100

Les chroniqueuses parlent de chronique

- Cent fois *Chronique féministe*, Hedwige Peemans-Poullet
- Geneviève, Geneviève Simon
- Edith, Edith Rubinstein
- Fanny, Fanny Filosof
- Françoise, Françoise Hecq
- Nadine, Nadine Plateau
- Luisa, Propos recueillis par Hedwige Peemans-Poullet
- *Chronique est en ligne...*, Anne Barré

Sage-femme : un métier pour la vie

- Les avatars d'une profession, Florence Loriaux
- Sages-femmes : une reconnaissance qui devrait bousculer les gynécologues, Muriel Gerkens
- Naître à l'Arche de Noé ?, Propos recueillis par Marie-Thérèse Coenen
- Les sages-femmes : se syndiquer pour être reconnues, Florence Loriaux

Témoignages : être sage-femme d'hier à aujourd'hui

- Accoucher (lecture), Marie-Thérèse Coenen
- Vécu et pénibilité du métier de sage-femme dans l'après-guerre en Ardenne, France Huart
- Document-source : Rencontre avec Anne-Marie Grégoire, Elise Jacquemin

- Rencontre avec Claude Georis : Profession sage-femme, 40 ans de métier ! Propos recueillis par Marie- Thérèse Coenen
- Sage-femme : regard d'une jeune femme professionnelle, Lfrah Soumaya
- « Aquarelle » : Rencontre avec Martine Vanderkam et Linda Doeraene, Propos recueillis par Marie- Zhérèse Coenen
- Mam'zelle Angèle a arrêté la pilule
- Bibliographie sélective : « Sages-femmes », Sabine Ballez

Attentives : Congo : le droit contre les violences sexuelles

La Passerelle

▲ Juin 2008 - Numéro spécial

La lettre d'information du Service des droits des femmes et de l'égalité

SOMMAIRE

Éditorial

La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes

Le Comité CEDAW et le mécanisme de suivi

Le protocole facultatif à la convention CEDAW

La mise en œuvre par la France

Les principales observations du comité

Trois questions à Nicole Renault

SDFE – 14, avenue Duquesne 75350 Paris 07 SP

Tél. : 01 53 86 10 20 / Fax : 01 53 86 11 10

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/espaces/femmes-egalite/>

NQF – Nouvelles questions féministes

▲ N° 27 : 2, 2008

Édito

- Le travail, outil de libération des femmes ?, Françoise Messant, Hélène Martin, Marta Roca i Encoda, Magdalena Rosende, Patricia Roux

Grand angle

- Travail et femmes migrantes : invisibilisation des qualifications, utilité sociale et parcours d'émancipation, Élise Lemercier
- Les « nounous » africaines et leurs employeurs : une grammaire du mépris social, Caroline Ibos
- Les nouvelles images d'Épinal : émancipation ou aliénation féminines ?, Irène Jonas, Djaouida Séhili
- « Travailler à l'extérieur » : des implications ambivalentes pour les compagnes d'agriculteurs, Céline Bessière
- Le potentiel subversif du rapport des femmes au travail, Elsa Galerand, Danièle Kergoat

Champ libre

- Travailleuses domestiques « sans papier » en Suisse : comment s'en sortir, rester et résister ?, Laetitia Carreras
- Introduction au féminisme postcolonial, Laetitia Dechaufour

Parcours

- De la sociologie du travail aux études Genre. Un hommage à Françoise Messant, Magdalena Rosende, Patricia Roux

▲ N° 27 : 3, 2008-10-30

SOMMAIRE**Édito**

- Séverine Rey, Hélène Martin et Élisabeth Bäschlin, Identités et conflits en Méditerranée : Un jeu de miroirs au détriment des femmes ?

Grand angle

- Feriel Lalami, L'enjeu du statut des femmes durant la période coloniale en Algérie
- Nouria Ouali, Les réformes au Maroc : enjeux et stratégies du mouvement des femmes
- Diana Sarkis Fernández, Le devenir controversé des femmes syriennes. Regards croisés sur le travail, le mariage et la domesticité

- Katerina Seraïdari, Du mouvement féministe au mouvement pacifiste. Winpeace, une organisation de militantes grecques, chypriotes et turques
- Fabienne H. Baider et Maria Hadjipavlou, Stéréotypes dans des communautés divisées : sources de conflits et d'unité à Chypre

Champ libre

- Hélène Palma, Clasches-Collectif de lutte anti-sexiste contre le harcèlement sexuel à l'université
- Anne Verjus, Samuel Morin, Patricia Roux et Christine Delphy, Nicole Mosconi, Xavier Dunezat, Anne-Marie Devreux, *In Memoriam*. Quelques mots pour Léo, sur Léo, de Léo Thiers-Vidal, l'ami et le militant que nous avons aimé

Parcours

- Ghaïss Jasser, Parcours d'une militante franco-syrienne. Entretien avec AyssarMidani
- Hélène Martin et Séverine Rey, Creuser des évidences toutes naturalisées. Entretien avec Paola Tabet

Travail, genre et sociétés

▲ N° 20, 2008

Migrations et discriminations

Parcours

- Fatou Sow, les défis d'une féministe en Afrique, propos recueillis par Thérèse Locoh et Isabelle Puech

Migrations et discriminations (dossier coordonné par Thérèse Locoh et Isabelle Puech)

- La mère de Cavanna. Des femmes étrangères au travail au XX^e siècle, Sylvie Schweitzer
- Du Maghreb au Québec : accommodements et stratégies, Michèle Vatz Laaroussi
- Travail et genre dans l'histoire des migrations antillaises, Stéphanie Condon

- Descendantes d'immigrés en France : une double vulnérabilité sur le marché du travail ?, Dominique Meurs et Ariane Pailhé

Mutations

- Qui a besoin de « protéger » les femmes ? La question du travail de nuit (1919-1934), Nora Natchkova et Céline Schoeni
- Le rôle de l'école dans la construction des inégalités de sexe. L'exemple de l'éducation physique et sportive, Gilles Combaz et Olivier Hoibian

Controverse : Re-lire *Le Deuxième Sexe* de Simone de Beauvoir (coordonnée par Delphine Gardey et Monique Meron)

- Un ouvrage capital !, Clémentine Autain
- La psychanalyse d'un point de vue féministe matérialiste : l'invite du *Deuxième Sexe*, Cynthia Kraus
- Le « Je, Nous » hétérosexué de Simone de Beauvoir, Bruno Perreau
- Beauvoir, l'héritage oublié, Christine Delphy



*5^e Congrès des Recherches féministes
dans la francophonie plurielle*

Rabat, 21 au 25 octobre 2008

Après Montréal, Dakar, Toulouse, Ottawa, c'est à Rabat que s'est tenu le 5^e Congrès des Recherches féministes dans la francophonie. Une occasion tous les trois ans d'échanger, de suivre l'évolution de la recherche féministe dans chacun des pays participants, de tisser un peu plus le lien entre chercheuses.

Le thème choisi par les organisatrices : « Le féminisme face aux défis du multiculturalisme », était susceptible d'ouvrir sur les débats les plus vifs et de fournir la matière de controverses entre chercheuses et militantes féministes du Nord et du Sud.

Ces concepts sont-ils antinomiques ou conciliables ? Comment les partisans de l'universalité peuvent-ils composer avec la spécificité culturelle, fondée sur la complémentarité des rôles sociaux ? « Les féministes d'hier et d'aujourd'hui ont-elles la même vision de l'évolution, des obstacles et des défis ? Les féministes du Nord et du Sud parlent-elles le même langage ? Ont-elles les mêmes priorités ? Pourquoi les femmes africaines revendiquent-elles la décolonisation de la recherche féministe ? Peut-on parler d'un féminisme religieux ? ». Telles étaient certaines des questions posées. Et on peut comprendre que les réponses allaient être contradictoires et passionnantes.

La Faculté des Sciences juridiques, économiques et sociales de l'Université Mohammed V Agdal, accueillait les travaux du Congrès, organisé avec l'Association des Femmes africaines pour la

recherche et le développement (AFARD). Malika Benradi, professeure de droit et avocate au barreau de Rabat en était la cheville ouvrière.

135 inscrit-e-s, venant de trois continents. Le Nord et le Sud s'équilibrant, trop peu de doctorantes, notamment françaises. Il est évidemment impossible de faire un compte rendu d'une manifestation s'étendant sur cinq jours, divisée chaque jour en plusieurs ateliers concomitants. Les appréciations ne peuvent être que subjectives, au hasard des ateliers. Les miennes mêlent la frustration des interventions interrompues dans des ateliers trop chargés, d'un temps de débat réduit à l'extrême et le sentiment, de plus en plus net au fil des jours d'une véritable communauté de pensée par-delà les contradictions. En tout cas, pas de ligne de clivage entre le Nord et le Sud. Certaines pouvaient bien dénoncer le féminisme comme idéologie occidentale, c'est bien lui qui faisait communauté, permettant l'expression des oppositions sans ruptures.

Les points de vue les plus contradictoires pouvaient coexister et s'écouter. Certain-e-s plaidaient pour un Islam débarrassé de ses scories patriarcales, « La charia est neutre », revendiquant le droit d'être « féministes et musulmanes », rejetaient le « féminisme occidental », tandis que d'autres soutenaient la laïcité en pays musulman (comme au Sénégal, pays à 90 % musulman où un premier président chrétien a imposé un Code de la famille laïc). Le discours d'accueil du Doyen de la Faculté a été impressionnant : « Les religieux doivent cesser de vouloir régir la sphère publique... Le niveau de développement d'un pays se mesure au degré de développement de ses femmes... Une culture qui méprise les femmes est inférieure à une culture qui les considère ».

Dans les pays « du Nord », on pouvait constater des situations comparables face à la question migratoire et les mêmes oppositions malgré la variété des solutions nationales : laïcité, « accommodements raisonnables », « ethnicisation du sexisme », sans avoir suffisamment de temps pour les approfondir. Du moins était-il possible d'entendre les argumentations contraires. Dans les pays

« du Sud » les alternatives se donnaient à voir : radicalisme ou réformisme (nécessité de tenir compte d'un contexte de domination religieuse, de ne pas l'attaquer de front) ; altermondialisme ou développement durable.

Si je garde une vision finalement si positive de ces échanges, c'est peut-être parce que je me suis ménagée dans le choix des ateliers. Mais c'est aussi pour le projet qui est sorti de cette rencontre de construire un réseau de la Recherche féministe francophone.

C'est à l'initiative de Francine Descarries de l'UQAM (Université du Québec à Montréal), et rejoignant les souhaits de l'ANEF, qu'une table ronde « Les enjeux de l'intégration et du développement de la formation et de la recherche féministes au sein des universités francophones à travers le monde » a été organisée.

Le tour de table a permis à chacune de présenter l'état de la situation dans chaque pays ainsi que les réseaux existants.

En Belgique, SOPHIA (Réseau du mouvement des femmes ; banque de données : site www.sophia.be). En Suisse, il existe des études de Genre depuis le début des années 2000, une chaire féministe à Lausanne, obtenue après une grève, des études doctorales en études de genre, un réseau, le LIEGE ; le défi est de faire reconnaître les études de genre comme discipline. Pour la France, nous avons fait état du recensement des recherches sur le genre conduit par le CNRS, de celui dont l'ANEF est chargée des formations à l'égalité. Il a aussi été présenté le diplôme « Égalité des chances entre les femmes et les hommes » des Universités Paris 6 et Paris 3.

Au Maroc, la recherche féministe a d'abord été engagée par des féministes militantes, elle est reprise par l'université : un module puis un institut, une chaire de Droit des femmes financée par l'UNESCO. En Tunisie, un master d'études féminines en sociologie à l'université de Tunis. En Algérie, un développement à partir des femmes militantes depuis les années 1970, un diplôme « genre et famille » entre plusieurs universités, une association de

recherche en psychologie. L'AFARD (Association des Femmes africaines pour la recherche et le développement) est une organisation continentale de recherche-action, en dehors de l'université. Elle projette de mettre en place un observatoire de l'égalité de genre en Afrique et de créer un lobby des femmes africaines, comme le lobby européen des femmes ; son principal obstacle : la difficulté de lever des fonds.

Au Québec et au Canada : à l'Université Laval, la chaire Claire Bonenfant, à l'UQAM (Université du Québec à Montréal) un institut existe depuis 30 ans, il y a des enseignements dans quinze disciplines ; les défis : pénétrer toutes les disciplines, changer le paradigme disciplinaire, remplacer les départs en retraite. À Ottawa, il existe une maîtrise et un doctorat autonome en étude des femmes. – En Roumanie : il existe des cours optionnels depuis 1995, pas de diplômes.

De cette rencontre a émergé l'idée (et le désir) de construire un réseau. Après cinq congrès, le temps semble venu de mettre en place des structures permanentes. L'exemple de l'AISLF (Association internationale des sociologues de langue française) et du LIEGE ont été cités pour mesurer la difficulté et le coût de l'entreprise (ce dernier a 700 adhérent-e-s et emploie une personne à mi-temps). Mais aussi son intérêt : les études féministes francophones ont un problème de visibilité ; elles sont en situation de minorité de modèle théorique.

Il a été décidé, pour commencer, de mettre en lien les sites de nos différentes associations ou institutions, l'objectif étant de construire un site commun. Il faudra examiner les possibilités de subvention pour ce type d'entreprise : internationale, francophone, Nord/Sud. Lors du prochain congrès, une demi-journée sera consacrée à une réunion statutaire.

Voici une nouvelle tâche pour l'ANEF, qui devrait en intéresser plus d'une. Sans doute faudra-t-il faire une commission, à partir du C.A., mais ouverte à d'autres bonnes volontés.

La séance de clôture a tiré le bilan de ces « quatre jours de partage, d'expériences, de communauté mais aussi de divergences ; c'est comme cela qu'on avance ». Avec les remerciements et hommages de rigueur, quelques constats ont été faits : le caractère militant (il n'y a pas de recherche féministe sans militantisme), l'amélioration des savoirs, la progression de la connaissance mutuelle, le caractère universel du féminisme (fondé sur les valeurs de respect, de dignité, d'égalité des femmes), la question (restée en suspens) de la place du religieux, la nécessité d'associer les hommes à notre combat.

La procédure d'élection du pays qui accueillera le prochain congrès a ensuite été posée. La Suisse se propose, mais à condition que la date soit repoussée après 2011. Des collaborations pourraient être envisagées (avec Lyon ? avec les revues ?). Divers problèmes ont été soulevés (le Congrès de l'AISLF à Rabat en 2011 risque de faire concurrence – comme cette année. Il peut y avoir des problèmes de niveau de vie et de visas pour la Suisse ; donc nécessité que la Suisse trouve des financements pour les femmes du Sud mais aussi pour les doctorantes). La Belgique, qui s'était désistée, doit examiner les possibilités qu'elle pourrait trouver pour que le 6^e Congrès puisse se tenir en 2011. Si cela s'avère impossible, ce sera la Suisse, fin août 2012.

Françoise Picq

ATGENDER

ATGENDER, The European Association for Gender Research, Education and Documentation will be founded as a broad association for academics, practitioners, activists and institutions in the field of Women's and Gender Studies, Feminist Research, women's rights, gender equality and diversity. The association will create a permanent structure for the growing field of knowledge and practice in Europe.

The official founding is planned in May 2009.

- The members of the association will constitute the major European network in Gender Studies;
 - The association will organise the three yearly scholarly ‘European Feminist Research Conference’;
 - A website and newsletter will establish and strengthen connections between specialists in different disciplines, in different countries and between universities and civil society;
 - The association aims to connect women’s and gender studies institute/ department/ center/ units, gender research centres, women’s centres, women’s libraries and public and private centres for women’s rights and gender equality.
- <http://www.atgender.com>

Declaration of Intent

Towards a professional European association of women’s and gender studies, feminist research, gender equality and diversity

The undersigned, representing AOIFE (Association of Institutions for Feminist Education and Research in Europe), ATHENA3 (Advanced Thematic network in European Women’s Studies) and WISE (Women’s International Studies Europe) hereby declare that it is their intent to form a professional European Association of academics and practitioners in the field of Women’s and Gender Studies, Feminist Research, gender equality and diversity. This permanent structure will represent the interests of this field of knowledge at the European level. The new association will be launched no later than September 2009.

1. Objectives of the association

The association will meet the following objectives:

1. To provide a professional association for the interdisciplinary field of Women’s and Gender Studies, Feminist Research and activities that promote gender equality and diversity in Europe.
2. To provide a forum for advancing and disseminating the knowledge produced in the field of Women’s and Gender Studies and Feminist Research in Europe and beyond.

3. To develop and support international cooperation in Women's and Gender Studies and Feminist Research in Europe and beyond.

4. To support and sustain the institutionalisation of Women's and Gender Studies and Feminist Research.

5. To strengthen the visibility of the field of Women's and Gender Studies and Feminist Research vis-à-vis national, regional, and European funding agencies for research and education.

6. To foster exchange and collaboration between the academic community and women's organisations, women's documentation centres and libraries, policy-makers in the field of gender equality and diversity, NGO's for gender equality and diversity, and ambassadors for diversity in business and non-profit organizations.

7. To support students and young researchers with an interest in Women's and Gender Studies and Feminist Research.

II. The activities of the association

To achieve these objectives, the association will:

1. Organise an international academic conference on Women's and Gender Studies and Feminist Research every three years.

2. Distribute a regular electronic (or paper) newsletter to its members.

3. Give access to an electronic discussion list and a website which might, among other things, provide a database of members and their expertise.

4. Promote and support academic journals in the field of Women's and Gender Studies and Feminist Research.

5. Support the development of education and training programmes in Women's and Gender Studies, gender equality and diversity.

6. Support the exchange between Women's and Gender Studies and women's centres focused on improving the position of women in society,

7. Disseminate the knowledge and experience of academic and non-academic institutions involved in the promotion of gender equality and diversity.

8. Develop collaboration between the academy and policy-makers in the field of gender equality and diversity.

9. Deliver policy recommendations in the field of education, research, gender equality and diversity.

10. Support students and young researchers with an interest in Women's and Gender Studies and Feminist Research.

11. Support its members' applications for grants for carrying out Women's Studies, Gender Studies and Feminist Education and Research at national, regional, and European levels.

III. Membership

The ambition is to build a broad association for all those academics and professionals who have been trained in or are working in Women's and Gender Studies and Feminist Research as well as for all those professionals and academics who are interested in Women's and Gender Studies and Feminist Research, women's rights, gender equality and diversity.

Members of the association have to be a legal entity, *i.e.* an institute with a legal status or a physical person. All members can participate in the general assembly. The general assembly will meet at least every three years in conjunction with the conference.

The following categories of membership are envisaged:

1. Individual members

- Academics working in the field of Women's and Gender Studies and Feminist Research.
- Individuals working to promote women's rights and equal opportunities in a range of settings (central or local government, private enterprise, NGOs, etc.).
- Students and young researchers at MA level or above with an interest in the field of Women's and Gender Studies and Feminist Research.

- Individual members can come from any country, providing they have an interest in the European dimension of Women's and Gender Studies and Feminist Research and gender equality.

2. Institutional members

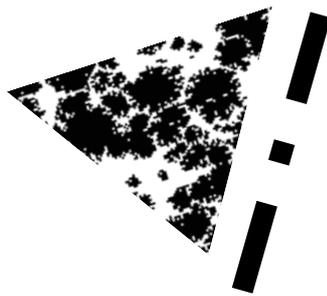
- Higher education and research institutions in the field of Women's and Gender Studies and Feminist Research.
- Libraries and documentation centres in the field of Women's and Gender Studies and Feminist Research.
- Local, national or regional associations and institutions in the field of Women's and Gender Studies and Feminist Research.
- Local, national or regional associations, women's centres and NGO's in the field of gender equality, women's rights, etc.

Institutional members can come from organisations, institutions, associations, etc., in any country, providing they have an interest in the European dimension of Women's and Gender Studies and Feminist Research and gender equality.

Individual and Institutional members pay an annual fee and receive the benefits from membership which may include:

- reduced registration fees for the European Gender/ Feminist Research Conference,
- reduced rates for a number of academic journals, including the *European Journal of Women's Studies* and *Feminist Theory* (subject to negotiations with Sage and other publishers),
- regular information about the associations' activities through the (digital) newsletter and website,
- access to a discussion list.

Budapest, 2 June 2007



Statuts de l'ANEF

Association nationale des études féministes

ARTICLE 1 - Il est fondé entre les adhérentes aux présents statuts une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 18 août 1901, ayant pour titre : « Association nationale des études féministes » (ANEF). Son siège social est fixé à Paris : 9 bis, rue de Valence 75005. Il pourra être transféré sur simple décision du bureau.

ARTICLE 2 - L'association se propose d'être un lieu de réflexion, d'échanges et de confrontations. Elle se donne comme but principal la promotion des études et recherches féministes, sur les femmes et sur les rapports de sexe et de genre, notamment par :

- l'enseignement, la formation, la création et la recherche, dans et hors institution ;
- la diffusion et la valorisation de ces recherches et de ces problématiques au moyen de publications, colloques, séminaires, rencontres, annuaires, etc. ;
- la création d'enseignements féministes à tous les niveaux d'enseignements ;
- la création de postes, d'équipes et de programmes de recherche dans les organismes publics, parapublics et privés d'enseignement, de formation et de recherches.

Ces buts seront réalisés par toutes actions nécessaires, y compris l'action concertée auprès des pouvoirs publics, régionaux, nationaux et internationaux.

L'association se donne également pour buts :

- la défense des intérêts professionnels et moraux de ses membres et la lutte contre les discriminations sexistes ;
- le maintien et le développement de relations d'échanges, de respect mutuel et de solidarité entre ses membres ;
- le développement de liaisons avec les associations et les groupes nationaux ou étrangers, la participation aux réseaux européens et internationaux d'études féministes.

ARTICLE 3 - Peuvent devenir membres de l'association les femmes, sans distinction de nationalité, qui sont en accord avec les buts de l'association, et

s'engagent à travailler à leur réalisation. Les demandes d'adhésion sont adressées au conseil d'administration.

L'association admet également, à titre d'associés, des groupes des institutions, et les individus qui soutiennent ses objectifs. La qualité de membre se perd par démission, non-paiement de la cotisation ou tout autre motif prévu au règlement intérieur.

ARTICLE 4 - Les ressources de l'association comprennent : le montant des cotisations, les dons, legs et subventions accordées pour le fonctionnement et la réalisation des buts de l'association dans les limites fixées par la loi.

ARTICLE 5 - L'assemblée générale comprend tous les membres de l'association. Elle se réunit au moins une fois par an sur convocation du conseil d'administration. L'ordre du jour est indiqué sur les convocation. La présidence est assurée par un membre du conseil d'administration.

Les assemblées générales extraordinaires sont convoquées par le conseil d'administration, soit à son initiative, soit à la demande transmise au conseil d'administration du cinquième des membres.

ARTICLE 6 - L'assemblée générale est l'instance souveraine. Elle définit les orientations. Le conseil d'administration est élu pour 2 ans par l'assemblée générale des membres à jour de leur cotisation et dans un souci de représentativité des régions conformément au règlement intérieur. Il désigne en son sein chaque année un bureau formé au moins d'une présidente, une secrétaire, une trésorière, et suscite la mise en place de commissions responsables devant lui. Toutes les décisions du conseil sont prises de façon collégiale.

ARTICLE 7 - Un règlement intérieur est établi par le conseil d'administration qui le fait approuver par l'assemblée générale. Il est destiné à préciser les statuts et à fixer les divers points non prévus par ceux-ci notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

ARTICLE 8 - La révision des présents statuts ne pourra avoir lieu qu'à la suite d'une proposition présentée à l'assemblée générale, soit par le conseil d'administration, soit par un cinquième des membres inscrits. Le vote ne pourra avoir lieu qu'à une prochaine assemblée générale qui sera convoquée sur cet ordre du jour. La décision est prise à la majorité des membres inscrits.

ARTICLE 9 - La dissolution de l'association est prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'assemblée générale convoquée sur cet ordre du jour et représentant la majorité absolue des membres inscrits. Une ou plusieurs liquidatrices sont nommées par cet assemblée et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.



Association nationale des études féministes

BULLETIN D'ADHÉSION 2008-2009

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays :

J'ai pris connaissance des statuts de l'ANEF.

Signature :

Membre adhérent-e : 45 € (revenus mensuels supérieurs à 1 500 €)
30 € (revenus mensuels inférieurs à 1 500 €)
15 € (pour les étudiant-e-s, sur justificatif)
10 € (pour les adhérentes d'EFiGiES, Bulletin électronique seulement)

Membre associé-e : 50 €

Service du Bulletin seul : 50 € (institutions)

L'adhésion est annuelle (année civile janvier-décembre) et inclut l'abonnement au Bulletin.

Règlement et bulletin d'adhésion ou d'abonnement à renvoyer à l'ordre de :

ANEF – 34, RUE DU PROFESSEUR-MARTIN 31500 TOULOUSE



Bulletin de commande

Actes des journées de l'ANEF

Brochures disponibles au secrétariat de l'ANEF : 34, rue du Professeur-Martin 31500 Toulouse.

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Cocher les brochures commandées

	PRIX
<input type="checkbox"/> Pouvoir, parité, représentation politique	7 €
<input type="checkbox"/> Études féministes, militantisme et mouvement des femmes	7 €
<input type="checkbox"/> Les féministes face à l'antisémitisme et au racisme	7 €
<input type="checkbox"/> Lien sexuel, lien social	7 €
<input type="checkbox"/> Femmes, féminisme, féminité : représentations et ruptures	7 €
<input type="checkbox"/> Féminisme et polar	7 €
<input type="checkbox"/> École : inégalités de sexe	7 €
<input type="checkbox"/> Études féministes : quelle visibilité ?	7 €
<input type="checkbox"/> Désexisation et parité linguistique	7 €
<input type="checkbox"/> Violences sexuées et appropriation des espaces publics	7 €
<input type="checkbox"/> Annuaire 2000 des adhérentes	17 €

Total de la commande : €

Prière de joindre le règlement à la commande.

